le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC | http://www.sglce-cgt.fr | Février 2009 - 1,50 €

SGLCE la cgt

N° 335

SOMMAIRE

2 Compte rendu de la commission exécutive du 12 janvier 2009

3 Editorial

4/5 Interview du collectif CGT de HFA

6 États généraux de la presse écrite

7/18 Dossier sur le conflit des NMPP

19 Moyens financiers du SGLCE

20 Hommage à René Bouyrie

21 Appel de la SURL

22 Formation syndicale

23 Brèves

24 Livre vert : communiqué du 5 février

CONTINUONS !

Compte rendu de la commission exécutive du 12 janvier 2009

La séance débute par une minute de silence en mémoire de notre camarade Jean-Claude Aubin, mieux connu sous son sobriquet : Le Polak.

Une bonne année 2009 est souhaitée aux membres de la commission exécutive avec une bonne santé et beaucoup d'énergie, nous en aurons, nous le présumons, tous besoin.

Situation internationale

L'actualité n'est guère brillante. L'année 2009 s'ouvre sur un nouveau conflit, celui déclenché par le gouvernement israélien. Une nouvelle fois, et après l'échec de la guerre menée contre le Hezbollah au Liban en 2006, les dirigeants israéliens ont choisi de bombarder et d'envahir la bande de Gaza. Ces attaques contre la population palestinienne ont déjà fait des centaines de victimes, hommes, femmes et enfants. Si de nombreuses voix s'élèvent (manifestations), les plus hautes autorités de l'État en France, au sein de l'Union européenne, de l'Administration américaine et du Conseil de Sécurité des Nations-unies font preuve de beaucoup d'inertie. Pour notre part, nous condamnons toute forme de terrorisme et la politique militaire et meurtrière d'Israël. L'écrasement de Gaza ne réglera rien. Il est donc urgent que ce conflit cesse et, avec lui, la stratégie israélienne d'occupation et d'expansion. Seule la voie permettant une négociation dans le respect de l'égalité entre les deux parties peut conduire à une solution de paix.

Situation nationale

Sur fond de crise mondiale qui commence à montrer ses premiers symptômes, le gouvernement a présenté un « plan de relance » pour l'économie. Au-delà des effets de manche de Sarkozy, la relance se borne essentiellement à de nouveaux cadeaux aux entreprises : 11,5 milliards d'euros d'argent frais sans contrepartie réelle. En dehors des « mesurettes » ciblées sur l'automobile et le logement, rien sur le pouvoir d'achat. Oubliées les promesses de campagne sur le pouvoir d'achat et l'emploi, alors que plans sociaux et vagues de licenciements se multiplient dans le pays.

Ainsi, les chiffres du chômage donnent 64 000 chômeurs supplémentaires en novembre et 169 000 suppressions d'emplois sont attendues au premier semestre 2009, même chez Kronenbourg : 216 postes. Certaines entreprises profitent de la conjoncture pour licencier comme Molex, sous-traitant automobile, qui va délocaliser sa production, laissant sur le carreau des dizaines de salariés alors que la société affiche un résultat bénéficiaire.

Alors que le nombre des morts dans la rue augmente de façon alarmante (encore une promesse de campagne), que de nombreux concitoyens sont conduits à la paupérisation, voire un peu plus, « notre refondateur en chef du capitalisme » a affirmé, lors de ses vœux, vouloir poursuivre ses réformes. La situation ne semble pas l'émouvoir. Sa politique n'est pas bonne, la colère gronde, mais pour lui ce n'est pas grave, il faut continuer à marche forcée. C'est ainsi que le gouvernement s'attaque tous azimuts à la fonction publique.

• L'éducation ;

• L'hôpital : le projet de loi Bachelot, au nom de la sauvegarde des finances publiques, prévoit la fermeture d'hôpitaux public avec les risques que l'on sait (dégradation des soins, décès...) accompagnée d'une politique d'encouragement à la création de nouvelles cliniques privées ayant mission de service. Si la santé coûte cher, elle peut, pour certains, rapporter gros ;

• Autres chantiers d'envergure : La Poste et les Institutions territoriales, mais aussi la formation professionnelle :

• Sur la réforme de La Poste, la CGT – qui, jusque là, participait aux réunions de la commission Ailleret sur le développement de celle-ci – a décidé de quitter ladite commission et a réaffirmé son opposition totale au changement de statut et à l'ouverture du capital de La Poste qui n'est, ni plus ni moins, qu'une privatisation.

Pour la CGT, ce début d'année 2009 doit être marqué par la mobilisation face à la multiplication des mauvais coups et à l'absence de mesures concrètes pour l'emploi et le pouvoir d'achat. L'ensemble des organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA a, à l'occasion d'une déclaration commune, formulé 5 propositions et revendications pour :

1. Donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise ;
2. Politiques salariales : améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités ;
3. Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat ;
4. Préserver et améliorer les garanties collectives. Les conditions de vie et de travail ;
5. Réglementer la sphère financière internationale.

L'objectif est de peser sur le gouvernement et le patronat avec, en point d'orgue, la journée nationale du 29 janvier appelant les syndicats à mobiliser tous les salariés, retraités et demandeurs d'emploi dans la grève et les manifestations.

Sur cette journée du 29 janvier, notre syndicat propose à la CE de débattre et de décider aujourd'hui de la forme d'action que nous proposerons aux salariés de nos secteurs. Cette position, les représentants du SGLCE la reprendront et la proposeront aux débats à l'occasion du CEN de la FILPAC prévu le 27 janvier.

L'action du 29 janvier doit être une réussite, aussi bien pour la presse que pour le labeur. Dans le labeur, suite à une réunion du secteur industries graphiques à la FILPAC, il est prévu une forte mobilisation de 300 personnes devant la fédération patronale, l'UNIC : 68, boulevard Saint–Marcel. La restructuration annoncée dans le secteur, avec l'arrivée du groupe Circle Printer, mérite une pression de la part de l'ensemble des entreprises.

Le secteur de la presse n'est pas en reste sur le sujet. L'ouverture du Livre vert émanant des États généraux n'est rien d'autre que le cahier revendicatif des éditeurs. Sous couvert de la crise, les patrons de presse et le gouvernement en profitent pour essayer de faire passer une réforme connue depuis le début des années 90.

Pour que cette action soit une réussite, il faut amener les autres syndicats, ainsi que notre fédération, à appeler à 24 heures de grève et à la non parution des titres le lendemain.

Il faut une mobilisation forte pour pouvoir, dans la continuité, imposer nos choix vis-à-vis du patronat sur le Livre vert. Les perspectives industrielles et sociales ne sont pas bonnes, il est annoncé clairement des licenciements secs. Il est hors de question que le SGLCE s'inscrive dans des négociations qui pourraient aboutir à ce schéma-là.

Sur ce point, un projet de déclaration amendable est soumis au débat.

Eric Martin

Président de séance :
D. MEYNARD

Présents : AIT SERHANE, AKOUN, BARTEL, BONHOMME, BOSSELUT, DE SOUSA, DURIN, ELBAZ, FRONTY, GALLUCHOT, GRAL, JOSEPH, JOURDAS, KORCHIA, LACAZE MASMONTEIL, LE BIHAN, LEMARQUAND, LOURDEZ D, MARECHAL, MARTIN, MEYNARD, MIQUELESTORENA, MSAOURA, NORGUEZ, PAVARD, PINCELOUP, RAUT, ROPERT, SINOPOLI, THOMAS FLORES.

Excusés : BAUDRY, BURGUIERE, DJEBALI, FERIGNAC, FOUBLIN, GHOUINI, LOURDEZ, PARISOT, RENAULT, SALAUN.

Ordre du jour :
- Situation sociale générale et dans la profession ;
- Activités revendicatives (rapporteur : L. JOSEPH) ;
- Questions diverses.

Un contrat sur le social

Le 23 janvier, trois mois après l'ouverture des États généraux de la presse, l'occasion était donnée au président Sarkozy de faire son show devant un parterre « d'amis ».

Côté spectacle, il y a eu les petites phrases. Côté mesures (les attendues) : les aides sont redistribuées avec un petit plus, l'application de l'accord presse poste est reporté d'un an et les diffuseurs obtiennent des exonérations fiscales. Par contre, rien de concret sur les contenus, rien sur le développement, hormis l'abonnement gratuit pour les jeunes.

Certains observateurs estiment qu'il n'y a pas rupture, que la loi Bichet est sauvée et l'indépendance garantie. Ouf, cela aurait pu être pire !

Cependant, si la vitrine reste, l'arrière-boutique risque de subir de profonds changements. Car là où il faut de la mutualisation, de la solidarité, de la péréquation, la réponse est une dérégulation comme pour le portage, la vente au numéro et jusqu'au diffuseur qui doit être un « vendeur libre » de choisir sa marchandise.

Le ton est donné, la presse est une marchandise comme une autre obéissant, et c'est une constante du discours de Sarkozy, aux règles économiques. Et comme il faut un coupable aux maux dont souffre la presse, il suffit de désigner les salariés : trop chers, pas assez productifs, pas assez formés...

Pour la solution, les experts fourmillent d'idées et proposent un nouveau contrat estampillé social « quand même ».

Trois mois de débats, un Livre vert et des mesures libérales pur jus ! Quelques mois avant, le rapport Montaigne était arrivé aux mêmes conclusions. Après les États généraux, les statuts, les salaires et les emplois sont dans le collimateur du patronat de la presse.

C'est sur ces mêmes thèmes qu'à l'occasion de la journée du 29 janvier, quelque deux millions et demi de personnes ont participé aux manifestations. Dans toute la France, de nombreuses grèves sont venues en appui des revendications sur l'emploi, le pouvoir d'achat, la réduction des inégalités, le maintien et l'amélioration les garanties collectives...

Pourtant, après les réformes incessantes, la crise financière, les aides aux banques, le plan de relance et ses nouveaux cadeaux au patronat, beaucoup pensaient improbable une réaction d'ampleur, pariant sur le fatalisme et l'apparente atonie du mouvement social. Aujourd'hui, ces tenants de « grève que l'on ne voit pas » doivent ravaler leur salive.

Si le 29 janvier a été un succès de mobilisation – gouvernement et patronat ont réappris à compter – il faut aux organisations syndicales maintenir le cap et continuer à peser pour obtenir des avancées significatives.

Alors mobilisons-nous !

Laurent Joseph
Secrétaire du SGLCE

Ça bouge chez Hachette

Le Livre parisien a rencontré les animateurs du collectif CGT du groupe Hachette. Présents de longue date au sein de ce mastodonte des médias, ils font état de leur histoire et de leur activité syndicale.

Depuis combien de temps la CGT existe-t-elle chez Hachette ?

Depuis toujours chez Hachette, l'influence de la CGT est réelle. Les diverses directions du Groupe respectent ou craignent notre organisation (rapport de forces oblige). Le groupe Hachette, c'est l'imprimerie lourde, le Livre, la Distribution, l'Edition et la Presse. Depuis les années 1975 / 1980, la CGT est peu présente en son sein à Neuilly. Le seul délégué syndical SNJ-CGT est mis au placard (doré), la CFDT obtient 80 % aux élections du CE et des DP. C'est dans les institutions paritaires que tout se joue.

Comment s'est-elle constituée ?

Lors du regroupement des sociétés Hachette et Filipacchi à Levallois et lors de la création de Levallois-compo. L'arrivée de douze ouvriers du Livre a permis de créer un premier point d'attache de la CGT, au cœur du nouveau groupe HFA. Avec une poignée d'isolés, correcteurs, secrétaires de rédaction et d'employés, ils décident de créer une coordination syndicale CGT (il existe en fait 5 syndicats CGT) pour tenter faire vivre et se développer une organisation à l'entreprise.

De quoi se compose-t-elle ?

La section regroupe tous les métiers présents chez un éditeur : journalistes, fabricants, informaticiens, cadres et employés divers (services généraux, comptabilité…).

Comment fonctionnez-vous ?

Chaque mois, une réunion de section est organisée, tous les adhérents y sont conviés. Lors de cette rencontre sont évoqués les points développés lors du précédent comité d'entreprise, ceux concernant la réunion intersyndicale mensuelle et bien-sûr, les affaires courantes.

La collecte des cotisations se fait en fonction des appartenances syndicales car il y a des adhérents dans les quatre syndicats CGT présents à Paris mais ici, pas de problèmes de structures, l'essentiel, c'est la défense du salarié.

Nous travaillons en intersyndicale avec la CFDT et le SNJ. Depuis quelques temps, FO nous rejoint sur des actions spécifiques.

Notre section est encore trop "élitiste", c'est-à-dire que ce sont trop souvent les élus qui s'investissent dans l'action, mais aussi dans la réflexion. Nous devons être capables d'associer davantage nos camarades à une réflexion commune. Nous avons beaucoup de mal à discuter de la situation générale et à sortir des problèmes internes de HFA. Les tâches courantes nous accaparent trop !

De quoi est faite votre activité ?

Accompagnement des salariés auprès de la DRH, réunions de section, réunions intersyndicales, réunions avec la direction, assemblées générales…

Comment vont les relations intersyndicales, racontez ?

Globalement, depuis plusieurs années, nous essayons autant que faire se peut de développer des revendications intersyndicales élargies qui concernent tous les syndicats (CGT, CFDT, FP, SNJ, CGC). Force est de constater qu'une union syndicale élargie marche très bien, notamment pour la NAO ou la gestion du dernier PSE que nous avons subi.

Cette année nous avons décidé, après le PSE de l'année dernière (- 190 postes), de nous lancer dans la principale bataille contre les licenciements (reclassements), pour les embauches et la déprécarisation indispensables pour nos journaux et services.

L'AG préparatoire à la journée du 29 janvier, à laquelle 200 personnes ont participé, a été centrée sur ces questions. La manifestation a recueilli une forte mobilisation, avec près de 100 participants pour HFA, une première !

Comment fonctionne le CE ?

Compte tenu du résultat des élections professionnelles, la CDFT tient le secrétariat et la trésorerie du CE. Cependant, nous avons réussi à faire intégrer un secrétaire adjoint CGT, un trésorier adjoint CGT et une secrétaire adjointe au CHSCT CGT.

Quels sont vos résultats aux élections ? Vous avez donc des élus ? Combien ?

Au Comité d'entreprise :

- 3 élus sur 10 + 3 suppléants sur 10 dans le collège cadres/journalistes ;
- 1 élu sur 2 dans le collège employés.

Pour les DP :

- 3 élus sur 6 + 2 suppléants sur 6 dans le collège journalistes ;
- 2 suppléants sur 6 dans le collège cadres ;
- 1 élu sur 2 + 1 suppléant sur 2 dans le collège employés.

Comment avez vous constitué la liste CGT ?

Lors de réunions préparatoires de section et en relation avec la CFDT.

Pourquoi une liste avec la CFDT, avez-vous votre propre expression ?

Là aussi, historiquement, la CFDT, tendance CFDT Unitaire et Lutte sous l'ère Nicole NOTAT, faisait 80 % des voix aux élections alors, pour avoir enfin des élus sans rien renier, nous avons démocratiquement décidé cette alliance qui dure depuis. Bien sûr, la plupart du temps, nous entrainons la CFDT et les autres syndicats sur le terrain revendicatif de la CGT.

Malgré des faiblesses nous - CGT - jouissons d'une forte confiance des salariés, et sommes

souvent moteur des batailles contre la direction. Nous avons fait 4 adhésions ces dernières semaines.

Quelles sont vos revendications ?

Elles ne diffèrent pas vraiment des revendications nationales : emplois, salaires, dé précarisation, droits d'auteurs, lutte contre le harcèlement, intégration du handicap, égalité professionnelle homme-femme, …

Qu'avez vous obtenu de notable ?

Beaucoup d'accords ont été signés :

Accord d'entreprise, accord de participation, accord sur la réduction et l'aménagement du temps de travail, accord sur le système de sécurité, accord sur l'emploi des jeunes dans le cadre de l'alternance, accord sur les droits d'auteur (dénoncé en 2008 par l'ensemble des organisations syndicales), accord sur l'exercice du droit syndical, accord de partage des heures de délégations pour les représentants des salariés, accord sur l'intégration de personnes en situation de handicap, charte sur le harcèlement sexuel et moral, accord bi-médias gérant les rémunérations des journalistes écrivant pour le web et bientôt un accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

En termes de salaires, nous suivons globalement l'indice INSEE (2,4 % d'augmentation des salaires en moyenne en 2008, en privilégiant les rémunérations les plus basses qui ont obtenu plus de 4 %).

En terme d'emploi, sortant d'un PSE, nous allons axer nos revendications sur la déprécarisation des pigistes/CDD. Cependant, chaque année, nous avons réussi à faire titulariser une dizaine de pigistes/CDD permanents.

Qu'attendent de vous les salariés ?

De l'aide dans la reconnaissance de leurs droits, des augmentations de salaires, etc...

Hier HFA, aujourd'hui Lagardère Active cela change quoi à Levallois (direction, salariés, accords d'entreprise...) ?

C'est une autre culture qui se dessine ; les Lagardère sont partout. Les salariés ont subi une énorme perte de repères. Ils ne se reconnaissent pas dans une organisation nébuleuse obscure et inefficace, d'où une angoisse profonde et permanente que l'on sent fortement lorsque l'on discute avec eux.

Quels contacts avez-vous avec les autres secteurs d'activité du groupe Lagardère ?

Les liens noués avec nos collègues des autres secteurs lors des différents comités de groupe restent vivants bien que dormants sauf en cas d'événement touchant le groupe dans sa totalité. Néanmoins, HFA reste un moteur quant aux diverses propositions qui sont faites lors de ces réunions (normal, car HFA est largement en tête de classement sur le nombre d'accords signés avec la direction).

Comment organisez-vous les différentes sociétés du groupe ?

Hormis pour Interdéco – aujourd'hui Lagardère Publicité – c'est extrêmement compliqué à cause de l'organisation du groupe en elle-même. Cependant, nous comptons nouer des contacts avec les informaticiens et les infographistes des différentes sociétés du web qui vont déménager à Levallois au mois de mars. Ces secteurs "désertiques" syndicalement sont particulièrement en demande d'information. Bien évidemment, les salaires y sont plus bas (selon l'adage de nos directions : "faire du web qui rapporte et ne coûte que très peu").

Quels sont vos relations avec l'interpro ? (UL/UD) ?

Nous essayons de maintenir le lien avec l'UL de Levallois, mais c'est dur cette année car nous avons beaucoup de réunions notamment pour assurer le reclassement de salariés...

Et vous, la CGT, vous la voulez comment ?

Unie !

Qu'attendez-vous actuellement de nos instances syndicales (syndicats nationaux et régionaux, fédé, confédé…) ?

Il fut un temps où la CGT organisait des rencontres avec des camarades européens du groupe Lagardère (merci à Daniel Légerot et à Gilbert Bonhomme) et c'était très intéressant. Aujourd'hui, il ne reste rien de ces initiatives… Sinon en général, nous n'attendons pas grand-chose de nos instances qui nous apparaissent plutôt comme des lieux de luttes de pouvoir minables, de coups bas, bref… pas grand chose à voir avec l'intérêt des salariés !).

Propos recueillis par le *Livre Parisien* auprès de **Vincent Marie** (délégué syndical SGLCE CGT, cadre informaticien) et **William Gohier** (élu du BP-UFICT CGT DP, CE et CHSCT, cadre fabricant).

Faut-il lire le Livre vert des États généraux de la presse écrite (EGPE) ?

Mais au fait, les EGPE, c'est qui et cela sert à quoi ?

À y regarder de près, ces EGPE, dès l'annonce de leur organisation par le président de la République le 27 mai 2008, ont été bâtis sur une alliance à géométrie variable et entrées multiples entre des puissances industrielles, économiques et financières qui gouvernent les médias dont la presse écrite et un pouvoir exécutif entré dans l'ère autoritaire de l'omni président. Ce dernier, dans sa stratégie de conquête du pouvoir et aujourd'hui de gouvernement, a besoin des médias. D'ailleurs, il est vendeur et ils « l'aiment » pour cela. Ils accourent et applaudissent à toute initiative, même si certains trainent les pieds, voire condamnent les attaques contre la liberté d'expression.

Les puissances de type Bouygues, Dassault, Bolloré, Arnault et Lagardère, qui ne cachent pas leur proximité et leur amitié fraternelle avec le président de la République, veulent des cadres économiques et sociaux déréglementés pour que leur toute puissance puisse s'exprimer sans entrave d'aucune sorte.

Telle est la raison d'être des EGPE !

La crise de la vente que connaissent globalement les différentes formes de presse va servir de choc pour l'opinion publique afin de justifier un ensemble de mesures libérales dont l'emballage doit être soigné pour que le change de l'indépendance puisse être donné et les intérêts très particuliers passés sous silence.

Mais tout le monde de la presse ne fait pas partie du cercle des hommes, amis et frère du président ! Ce n'est donc pas aussi simple ! Pas beaucoup plus compliqué non plus car, à bien y regarder, les aides à la presse écrite évaluées à un milliard d'euros par an pour un chiffre d'affaires annuel de 10,7 milliards d'euros, tout comme la part de la publicité dans ce résultat, instaurent une double dépendance douloureuse à assumer. Elle est d'autant plus douloureuse pour les titres quotidiens à la diffusion modeste (moins de 100 000 exemplaires) et aux recettes publicitaires faibles. Bien évidemment, dans les rapports de puissance, ces derniers n'ont pas leur mot à dire dans l'échange qui s'opère entre mastodontes économiques qui concentrent médias, audiences et régies publicitaires !

Écran de fumée

Le contexte et le décor plantés, les acteurs mis en scène, il faut, le théâtre rempli, allumer l'incendie et crier « par ici la sortie ». Ce travail sera confié à l'institut Montaigne dont les recommandations seront reprises par les organisateurs et animateurs (officiels et officieux) des États généraux. Pour forger le consensus entre les différents acteurs, il faut renforcer au maximum l'illusion de la menace imminente. En plus de la crise de la presse écrite, c'est ce rôle qu'aura la crise financière et économique mondiale, dans la recherche du consentement général en faveur d'actions.

Agir oui, mais contre qui ? Parce que quand même, il faut bien trouver un responsable à cet incendie qui dévore et menace nos journaux et le pluralisme de la presse. Dans ce registre, depuis les années 70, pour tous les nouveaux libéraux normalement constitués, les responsables sont les surcoûts liés à la rémunération du travail, au manque de flexibilité, aux règles sociales et conventionnelles obsolètes et à ces organisations de salariés qui résistent et luttent *(voir pages 21 et 22 du Livre vert)*. Cherchez bien, regardez attentivement, vous allez trouver ces armes de destruction massive, je vous dis qu'elles sont là ! Ah, ça y est, vous y êtes ? Non ? Mais si ! Les archaïques, les preneurs d'otages qui font grève et défendent leurs accords et statuts collectifs, ceux-là mêmes qui, « devant l'iceberg numérique, continuent de faire tourner les rotatives » (page 4 du Livre vert des EGPE). Enfin quoi, il faut tout vous dire ? Les salariés voyons ! *Voilà l'ennemi intérieur de la presse écrite*, ceux qui sont la cause de tous ses maux. Ils sont partout : dans les rédactions, les sièges éditoriaux, les imprimeries et la distribution. Partout, je vous dis, avec des journalistes, des employés, des ouvriers et des cadres. Avec autant de conventions collectives, d'accords, d'usages, de règles dépassées et obsolètes. Avec des syndicats, je vous dis, ils sont là partout, ils menacent, ils agissent cachés dans l'ombre contre la presse écrite. Voilà les responsables de la crise, des surcoûts d'édition, d'impression et de distribution ; ils en sont la cause, trop chers et trop nombreux, je vous dis. Vous y êtes ? Me suis-je bien fait comprendre ? Voilà, nous tenons nos incendiaires, occupez-vous en, agitez-les, cela amusera la galerie et nous pourrons quant à nous prendre en main l'avenir des médias et de la presse écrite, à l'abri de ce rideau de fumée. Au fait, j'oubliais, divisez-les quand même. Vous prendrez soin de cibler en priorité les ouvriers du Livre et leur syndicat. Rompez les rangs, au boulot et en avant les États généraux !

Hormis la caricature, c'est dans tous les cas en ce sens que travaillent les partisans de la rupture et des déréglementations financière, économique, fiscale et sociale de la presse écrite. C'est sur ces bases, sous ces fourches caudines que le grand Monopoly des EGPE, le mercato des aides aux médias écrits organisé par le pouvoir exécutif et les amis du président passeront. Les autres (les mécontents, les querelleurs, les pauvres) suivront ou trépasseront. À eux de choisir ! Voici le New Deal des maîtres des médias pour maintenir tout en transformant les aides à la presse.

Pour les libéraux, nouveaux maîtres de l'info, il faut aujourd'hui jouer sur d'autres registres que ceux bêtes et méchants du soutien public au pluralisme de la presse. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est s'inscrire dans des mécaniques financières de défiscalisations diverses et variées et d'exonération de charges qui ont l'avantage d'être extensibles à souhait. Ce qu'il faut pour sortir de la crise de la presse, c'est instaurer la basse pression salariale « d'un nouveau contrat social » !

Ils nous mentent

En vérité, les États généraux de la presse écrite n'ont pas cherché des solutions à la crise de la presse, là n'étaient pas les véritables enjeux de leurs initiateurs. Ils n'ont pas cherché car ils n'avaient rien à trouver, tout était déjà prêt ! De plus, constitués d'une quasi majorité de patrons, les EGPE devaient juste se joindre au cortège, tendre leur sébile et faire montre d'une critique tempérée aux choix des puissants.

En acte assumé de propagande, le Livre vert des États généraux et ses annexes méritent une lecture critique (voir plus particulièrement la fiche 2 du pôle 2) des salariés des entreprises qui participent à l'édition, à l'impression et à la distribution de la presse écrite. Il appelle aussi, dès maintenant, des réponses concrètes à faire connaître aux porte-voix de nos débats et de nos actions. Cette crise, nous n'en sommes pas les responsables et nous n'en paierons pas les conséquences !

Guillaume Thomas Flores

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

Spécial NMPP février 2009

NMPP

retour sur un défi

"Rien n'est p

Casse de la distribution = Mort de la Presse
cgt NMPP En lutte
SGLCE la cgt
Syndicat Général du Livre et de la Communication Écrite
filpacgt
Proposer - Lutter - Gagner

lus légitime"

Revenir sur un conflit doit nous permettre de penser demain, dès lors que nous prenons le temps de réfléchir au présent, sur un passé qui a déjà tracé les lignes d'un avenir...

Rien n'est plus légitime que de défendre un système de distribution égalitaire de la presse. Rien n'est plus légitime que de refuser la précarité des emplois.
À ce titre, le conflit qu'ont mené les salariés des NMPP avec leur syndicat est exemplaire. Tout au long de cette lutte de longue haleine, patrons de presse, valets et médias à leur service n'ont pas cessé de dénaturer les revendications du SGLCE. Nicolas Sarkozy ne leur avait-il pas fait la leçon le 8 janvier 2008 en déclarant que le seul problème de la presse était celui de sa distribution ? Jamais le système coopératif de distribution de la presse n'aura été l'objet d'une telle attaque en règle que durant ces douze derniers mois. Jamais ses salariés n'auront été autant montrés du doigt et stigmatisés.
Autant dire que le contexte politique et économique était loin de nous être favorable.
Pourtant, nous avons réussi là où certains nous promettaient l'échec. Nous avons mis un frein au démantèlement total du système de distribution.
En cela, c'est une victoire et notre combat s'inscrit dans le droit à la défense du pluralisme de la presse.
Non ! Ce combat permanent n'a rien d'archaïque, il est résolument moderne dans la mesure où il veut garantir la liberté d'expression et combattre la précarité !
Pour s'en convaincre, tournons les pages de ce dossier. Le Livre parisien nous donne une rétrospective de ce conflit qui fera date.

Court-métrage d'un conflit

ANNÉE 2007

Début 2007 : le plan 2004-2007 des NMPP n'est pas encore arrivé à son terme. La direction générale planche sur une nouvelle réforme de la distribution. L'accouchement d'un nouveau plan est pour bientôt.

Avril : Sarkozy, candidat à la présidentielle déclare : *« Je pense notamment que l'aide à la restructuration du système de distribution est incontournable… »*.

26 juin : Lagardère, après avoir, durant plusieurs mois, laissé planer le doute d'un départ de son groupe des NMPP, trouve un accord avec les coopératives d'éditeurs sur le plan baptisé *Défi 2010*.

Septembre : la section des Messageries édite son bulletin « Un autre regard » pour communiquer des informations sur *Défi 2010* obtenues en toute discrétion auprès de sources internes et externes à l'entreprise.

Le Livre parisien de **septembre** 2007 : article *Défi 2010, les dessous d'un projet*.

23 octobre : déclaration des représentants CGT au Comité de groupe NMPP (SAD, NMPP, SPPS) pour affirmer les priorités face au futur plan *Défi 2010*.

13 novembre : le plan *Défi 2010* est présenté au Comité central d'entreprise des NMPP.

15 novembre : communiqué de la FILPAC « Projet NMPP : force doit rester à la loi Bichet ! »

19 novembre : le SGLCE appelle à un arrêt de 24 heures avec non parution des quotidiens nationaux et non traitement des publications.

14 décembre : communiqué de la FILPAC et du SGLCE : « Plan NMPP : propositions et revendications ». La Fédération semblait être d'accord sur notre démarche syndicale, au point qu'elle nous a promis d'organiser une journée nationale de la distribution dans les semaines qui suivaient ! A-t-on loupé un chapitre ?

ANNÉE 2008

8 janvier : Sarkozy, président de la République déclare : *« le premier problème de la presse en France, c'est sa distribution »*.

31 janvier : la FILPAC rencontre le Conseil supérieur des Messageries et lui demande « la mise en place d'un cadre de concertation qui permet de traiter l'évolution du système de distribution à tous les niveaux. »

8 février : une délégation composée du SGLCE, de sa section Messageries et du bureau de l'UFICT rencontre la direction générale des NMPP. La CGT exprime clairement le cadre dans lequel elle prendrait toute sa place dans les négociations sur le plan *Défi 2010*.

7 mars : communiqué de la Section Messageries, « Les éditeurs doivent entendre ». Le même jour, la première plate-forme « revendicative » est inaugurée à Nonancourt dans l'Eure.

Printemps 2008 : face au diktat de la direction, de nombreuses initiatives sont organisées par le SGLCE pour ouvrir de réelles négociations dans le cadre du plan *Défi 2010*. Ainsi, de mars à novembre, les salariés du groupe NMPP, des entreprises de presse et de labeur se sont mobilisés de jour comme de nuit pour mettre en échec la stratégie patronale. Brochures, plates-formes régionales, imprimeries, sièges éditoriaux, Europe 1, arrêts de travail, mouvements locaux, etc., sont autant de lieux « visités » et d'actions, témoins de la détermination des salariés. Ce ne sont pas moins de cent initiatives qui ont été réalisées durant cette période !

26 mars : communiqué du SGLCE, « la décision appartient aux éditeurs et à l'opérateur ».

4 avril : le SGLCE publie « Lettre ouverte aux éditeurs et à l'opérateur des NMPP ».

13 avril : le *Journal du Dimanche* (JDD) du groupe Lagardère n'arrive pas dans les kiosques !

15 avril : communiqué commun CFDT-CGT-CFTC, « *Défi 2010* : un plan des plus dangereux ! » Il sera distribué à Beaubourg lors de la remise du Prix du Magazine de l'année organisée par le Syndicat de la Presse magazine et d'information (SPMI).

16 mai : CCE des NMPP. La direction est obligée de modifier l'ordre du jour. Les élus CGT réaffirment leurs revendications et présentent un document intitulé « Présentation politique d'un projet alternatif qui tient compte des évolutions de la presse et de la nécessité de maintenir un système coopératif de distribution ». Lors de cette réunion, les élus du CCE ont nommé le cabinet d'expertise pour réaliser une étude qualitative et comparative entre un projet alternatif de la CGT et celui de la direction.

27 mai : Sarkozy annonce la tenue des Etats généraux de la presse. Le même jour, communiqué du SGLCE, « Plan NMPP *Défi 2010* : dernier avertissement sans frais ! »

28 mai : réunion intersyndicale à l'initiative de la direction des NMPP.

10 juin : communiqué de la FILPAC, « Distribution : la négociation doit prévaloir ».

11 juin : occupation des locaux de Lagardère rue Presbourg à Paris. Rémy Pflimlin s'engage à discuter… Le même jour, les patrons de presse publient « Lettre ouverte à ceux qui veulent tuer la Presse quotidienne » dans les quotidiens, à l'exception de *L'Humanité*. Cette lettre est soi-disant adressée à une poignée d'irresponsables ! Communiqué du SNJ-CGT (journalistes) : « la distribution, ça nous concerne ».

12 juin : arrêt de 24 heures à l'appel du SGLCE et non parution des quotidiens nationaux et des publications.

20 juin : un accord est signé entre les NMPP et le SGLCE, permettant l'ouverture de négociations sur le maintien d'un Centre de traitement de publications et des Agences régionales des Messageries (ARM).

29 juin : Michel Muller (FILPAC CGT) déclare, dans une interview accordée au Monde, *« Le plan* Défi 2010 *a du sens, c'est la première fois qu'on a une réforme qui ne vise pas seulement à détruire mais à construire. Elle vise à améliorer la productivité et la qualité de la distribution. »*

2 juillet : Rémy Pflimlin adresse à l'ensemble des salariés des NMPP un courrier qui semble déjà ignorer l'accord du 20 juin !

8 juillet : réunion extraordinaire du CCE. Examen et discussion des conclusions de l'expert sur l'étude diligentée par les élus du CCE le 16 mai 2008. À l'issue de cette réunion, la direction tentera de minimiser les remarques pertinentes de l'expert et ne manquera pas de pervertir ses propos !

16 juillet : Sarkozy, dans une interview accordée au *Monde*, déclare : *« Nous avons les journaux les moins bien diffusés du monde »*.

Fin des vacances : la direction générale des NMPP ne se rappelle plus des termes de l'accord signé le 20 juin 2008. Elle témoigne de nouveau son refus à négocier sérieusement.

11 septembre : rapport Giazzi sur *« les médias et le numérique »* comportant des recommandations pour la distribution, notamment un « recentrage » de la loi Bichet.

12 septembre : une délégation SGLCE - Section des Messageries présente à la direction des NMPP un projet alternatif pour la filière publications.

15 septembre : Rémy Pflimlin, directeur général des NMPP, répond par courrier au SGLCE que le projet alternatif CGT *« est fondé sur un postulat non réaliste compte tenu des productivités de nos métiers. »*

le livre parisien

Crédits photos : Manu.

16 septembre : arrêt de 24 heures à l'appel du SGLCE avec non parution de la PQN et des publications.

Le Livre parisien de **septembre** 2008 : article *« Pour que notre presse continue à être la mieux distribuée du monde »*.

22 septembre : le SGLCE et la direction générale des NMPP conviennent de la mise en place d'une commission technique afin d'examiner la charge de travail de la filière de publications.

29 septembre : cette commission se réunit. La direction réitère son projet initial de traitement des publications dans le centre de Roissy. Elle campe sur ses positions.

30 septembre : la section des Messageries déclare dans un communiqué « la CGT ne pourra avaliser une réforme de la filière publications qui n'a pour but que d'exclure les salariés des Messageries et d'instaurer le travail précaire dans l'ensemble du réseau de distribution. »

2 octobre : ouverture des États généraux de la presse. Sarkozy déclare : *« Je m'interroge sur la portée de l'article 1er de la loi Bichet, selon lequel la diffusion de la presse imprimée est libre, quand cette loi n'offre en réalité aucune flexibilité. »*, *« Les NMPP ont entrepris un plan de modernisation... Mais nous devons aller plus vite, plus loin, plus fort. »*. Le même jour, la direction générale des NMPP convoque l'ensemble des organisations syndicales pour aborder le volet social du plan *Défi 2010*. La réunion n'aura pas lieu dans la mesure où la CGT est toujours en attente d'une vraie négociation sur le volet industriel.

20 octobre : occupation du siège de Lagardère Active à Levallois-Perret et distribution d'un communiqué : « Sauvegardons le pluralisme de la presse ». Le CCE des NMPP qui devait se tenir ce jour-là est reporté. Une réunion aura lieu le lendemain avec des responsables de Lagardère et la direction des NMPP. Le même jour : Rémy Pflimlin est auditionné dans le cadre des États généraux de la presse et présente 10 propositions « pour accélérer la reconquête des ventes ».

24 octobre : le SGLCE expose ses propositions au président du Conseil de gérance des NMPP et aux représentants de Lagardère. Il y a une avancée sur la localisation du Centre de publications mais la charge de travail et les effectifs restent dérisoires. Les jours qui suivent, la direction des NMPP décide de camper sur ses positions et fait courir le bruit – relayé par des esprits mal intentionnés – que les négociations continuent !

26 octobre : la distribution du *Journal du Dimanche* (JDD) est fortement perturbée.

29 octobre : les salariés des NMPP et de la profession veulent accueillir la direction générale au siège social pour l'inviter à négocier. Ils se retrouvent face à plusieurs unités de CRS. La direction fait mettre un salarié du JO en garde à vue. Elle a donné ce jour-là un sacré coup de masse au dialogue social ! Le même jour, déclaration de la FILPAC qui se dit avoir « été officiellement écartée du dossier Combs-la-Ville NMPP. »

30 octobre : arrêt de 24 heures à l'appel du SGLCE, non parution des quotidiens et des publications. Le même jour, la FILPAC déclare à *l'Express.fr* : *« nous condamnons la grève. Elle n'a aucune raison d'exister. »*

31 octobre : communiqué du SGLCE, « Trois propositions pour une solution négociée dans le groupe NMPP ».

4 novembre : déclaration commune CGT, FILPAC, SGLCE reprenant ce texte comme revendication et recadrant les positions.

5 novembre : meeting devant le siège des NMPP et intervention de Marc Norguez (à relire sur le site du SGLCE). Le même jour, la FILPAC organise les « 6 heures pour la presse », des patrons de presse y seront invités !

Le Livre parisien de **novembre** 2008 : article *« Souffle libéral sur la distribution »*.

25 novembre : Hachette Filipacchi Associés (Lagardère) assigne le SGLCE devant le Tribunal de grande instance à Paris et réclame 684 728 euros au titre de dommages et intérêts pour le « blocage » du *JDD*. La décision sera pour le mois de mai 2009.

27 novembre : un accord est signé. Il y aura bien un Centre national de publications avec une charge de travail et un effectif ouvrier de 64 personnes. Des négociations devront s'engager sur le transfert de trois ARM dans les locaux des SAD. C'est l'aboutissement d'un conflit, mais pas la fin du combat !

Marc Norguez
secrétaire général du SGLCE

Les raisons d'un conflit

La presse française est une grande malade et elle ne manque pas d'imagination pour trouver des raisons à ses maux : les coûts d'impression, l'invasion des gratuits, les Français qui n'ont plus envie de lire et ce fichu Syndicat du Livre ! Non, les raisons ne manquent pas à nos « chers » et gros éditeurs pour justifier leur bilan de santé, notamment celle qui leur tient particulièrement à cœur depuis des années. Vous l'avez deviné, il s'agit du « déficit du système de distribution. » Ils en sont d'autant plus convaincus qu'un expert en la matière, Nicolas Sarkozy, a déclaré : « nous avons les journaux les moins biens diffusés du monde. » L'Elysée avait parlé. Le tapis rouge était désormais déroulé pour le plan Défi 2010. D'aucuns pensaient que la partie était déjà jouée. Les salariés des NMPP, quant à eux, ont refusé le fatalisme. Ils se sont battus dignement et l'histoire dira certainement qu'ils avaient raison ! En attendant, revenons sur ce conflit avec des interviews et des témoignages.

Le plan Défi 2010 a été présenté par la direction générale des NMPP comme « une dernière chance pour la presse ». Qu'en est-il réellement de cette énième réforme de la distribution ?

La nécessité de moderniser la distribution de la presse est vieille comme la presse elle-même. Il faut – il faudrait plus exactement – adapter en permanence la vente au numéro aux changements des habitudes et du mode de vie des lecteurs.

Aujourd'hui, en conclusion des Etats généraux de la Presse, le président de la République annonce une meilleure rémunération des diffuseurs, une augmentation des points de vente, entre autres initiatives...

N'est-ce pas de bonnes initiatives ?

C'est bien, c'est ce que nous demandons depuis longtemps. Mais depuis vingt ans que se succèdent les plans de restructurations et d'économies aux NMPP, nous avons entendu la même chanson de la part de nos interlocuteurs patronaux. Leurs politiques industrielles ont réduit considérablement les effectifs d'ouvriers, ont fermé des centres mais n'ont jamais permis de gagner de nombreux lecteurs ni d'améliorer vraiment la situation de celles et ceux qui distribuent la presse dans notre pays.

Peut-on s'interroger sur la compétence de la direction à adapter le système de distribution aux évolutions de la presse ?

Pire, depuis une décennie, on peut se demander si la direction n'a pas sciemment joué contre les intérêts de l'entreprise. Elle a regardé partir sans réaction Le Parisien, elle a laissé les concurrents des Messageries Lyonnaises de Presse (MLP) grimper en puissance, elle a vidé les travaux de ses centres au profit d'unités sous-traitantes parfaitement inutiles d'un point de vue industriel.

Alors oui, un plan de modernisation est toujours nécessaire. Mais, en aucun cas, il ne pouvait s'agir de celui de « la dernière chance ».

Pourquoi ?

Parce la presse en France est distribuée par une organisation qui obéit à des principes disons politiques, des principes républicains et démocratiques, tels qu'on les entendait à la Libération par exemple. Cette organisation, ce système comme nous disons, est perfectible. Aussi, les organisations CGT, et en premier lieu la section de l'entreprise, formulent des propositions régulièrement. On les entend rarement.

« Dernière chance », n'est-ce pas une formule qui nous interdisait d'autres alternatives au Plan ?

L'expression de la dernière chance, pour répondre à ta question, est en fait une forme pudique de chantage ou, pour prendre une expression moins forte, l'obligation de choisir entre le mauvais et le pire. Soit nous acceptions le plan Défi 2010 sans en voir une virgule modifiée, soit les NMPP étaient liquidées, disloquées entre un ou plusieurs transporteurs pour les publications et un système particulier pour les quotidiens. Pour éviter cette dernière perspective, le plan de la direction, soutenu par tous les éditeurs, était la moins mauvaise solution, le « plan de la dernière chance ».

Que la CGT a rejeté d'emblée ?

Nous avons refusé cette façon de poser le problème. Dans le plan Défi 2010, il y a quelques intentions que nous partagions mais sur l'essentiel, nous n'étions et ne sommes toujours pas d'accord. Et surtout, nous n'avons pas l'habitude de répondre au chantage, d'accepter de disparaître pour éviter qu'on nous chasse.

Défi 2010, un plan différent ou non des autres ?

En un mot, ce plan s'inscrit bien dans la suite des précédents. Il externalise le traitement des publications, il appelle à un recours massif à l'intérim et aux petits boulots. Casse des emplois, fermeture de centres, abandon des principes égalitaires, voilà le plan Défi 2010.

La direction a-t-elle témoigné d'une volonté de négocier ?

La direction a toujours accepté de nous recevoir… pour nous vanter son projet et nous dire qu'en dehors, point de salut ! Entre novembre 2007 et septembre 2008, il n'y a pas eu de véritables négociations au sens où nous l'entendons.

Mais il y a eu cette minute de discussion en juin ?

En effet, en juin 2008 nous avons obtenu, après beaucoup d'efforts, la reconnaissance d'un Centre de traitement des publications. Mais dès la rentrée, ce point décisif a été remis en cause, en réalité lorsque nous avons présenté un contre-projet pour la filière publications. Avec ce projet, les militants de la section ont réalisé un travail remarquable qui pouvait générer d'importantes économies pour l'entreprise.

La direction n'en a jamais voulu. Elle a préféré le projet d'un cadre transfuge du groupe Amaury qui a tenté d'organiser la diffusion du Parisien avant de rejoindre les NMPP. Ce projet prévoyait tout le traitement du papier sur une dizaine de plates-formes par une poignée d'intérimaires.

Un projet qui a malgré tout été écorné ?

Il a été partiellement remis en cause grâce à notre action. Soyons clairs, seules nos initiatives – toutes nos initiatives – ont fait bouger la direction et permis de véritables négociations qui ont abouti à un compromis. Nous avons eu raison de faire ce que nous avons réalisé et de la manière dont nous l'avons fait.

Ce conflit qu'ont mené les salariés du groupe NMPP était donc légitime ?

Il était totalement légitime. Ce fut une lutte contre le développement de la précarité dans la distribution de la presse qui est déjà considérable. Malheureusement, nous n'avons que très partiellement inversé la tendance. Le Centre de traitement où travailleront des salariés des NMPP restera une exception dans un secteur dominé par l'absence de statut valable et de convention collective intéressante. Si nous avions mené une lutte unitaire et nationale, nous aurions sans doute obtenu bien mieux...

Légitime également au niveau politique ?

Même chose pour ce qu'on appelle le volet politique. Le groupe Hachette-Lagardère, pour appeler un chat un chat, premier éditeur de magazines au monde, ne se voit plus comme une entreprise au service de toute la presse distribuée en France. Le réseau, ils le veulent pour eux, pour leurs titres. À chaque réforme des NMPP, nous faisons face à la même volonté de l'opérateur : construire un système à plusieurs vitesses, aux prestations différentes, comme à La Poste ou à l'hôpital où la privatisation et le système marchand sont les valeurs cardinales.

Nous défendons nos emplois, nos statuts, ceux des autres salariés de la branche et l'existence d'un maximum de titres, du pluralisme et de la démocratie lorsque nous sommes en lutte.

Témoignage de Pascal PILOT, Centre national de publications

Plus d'un an de lutte !

Trois cent cinquante suppressions d'emplois aux NMPP dont deux cent quatre-vingt-trois à Combs–la-Ville et fermeture du site fin 2008, glissement du traitement des clients sur les plateformes, la chute inexorable vers le niveau 2 se poursuit. La recherche de profits à court terme prime sur l'égalité et la qualité de distribution des titres.

Voila ce qu'il a fallu annoncer au lendemain du 13 novembre 2007. Rien de ce qui avait été signé en mai 2007 n'avait été respecté. Le couperet est tombé. À partir de cette annonce, le conflit devenait inévitable.

Coup de chapeau à nos familles qui ont supporté nos absences du foyer des journées et des nuits entières pour éviter l'inacceptable et nos silences quand nous rentrions à la maison sans réponse, extenués, pleins d'incertitudes sur l'efficacité de la stratégie « crescendo » adoptée.

Coup de chapeau aux ouvriers des NMPP qui ont su garder la tête haute et le sang froid face aux multiples provocations et autres fausses accusations et déclarations scandaleuses des directions locales et générales (propositions cyniques de reclassement, négociations à sens unique, chantage, etc.). Nous avons réussi, dans la dignité, à déjouer la politique froidement « logisticienne » de la direction et à éviter en partie et pour un temps la casse du système de distribution de type national et le glissement mortel vers le niveau 2.
Allons-nous pouvoir enfin travailler dans la sérénité et l'efficacité ? La balle est dans le camp de nos patrons. Nous sommes prêts et restons vigilants.

Coup de chapeau à nos préretraités qui, jusqu'au bout, sont restés solidaires, déterminés à travers une pétition à refuser la rente proposée par la direction si un CNP ne voyait pas le jour dans la région sud et avec suffisamment d'effectifs garantissant ainsi l'emploi des plus jeunes. Bravo !
Nous n'avons aucun regret. Si la victoire n'a pu être totale, il faut se dire qu'elle ne l'est jamais dans ce type de conflit. Pour autant, le pire a été évité et c'est déjà en soi une victoire.
Petite note d'humour : merci à la FILPAC pour son soutien plus que discret (peut mieux faire !).

Vivent le SGLCE, la section et les travailleurs des NMPP !

Des femmes, des hommes dans l'unité !

L'unité syndicale, c'est certain, nous l'aurions voulue à la hauteur des enjeux. Nous regrettons sa fragilité, comme beaucoup de salariés l'ont regrettée avant nous dans d'autres luttes. Tout le monde s'accorde pour dire qu'elle est primordiale et qu'elle détermine l'issue d'une bataille. Cette unité syndicale, nous la réclamons tous. Très peu, au demeurant, travaillent pour lui donner vraiment corps. À nous de continuer à œuvrer pour réaliser le rapport de forces nécessaire à un renversement de la vapeur. De nombreux camarades soulignent l'absence de telle ou telle structure syndicale dans le conflit des NMPP. Ils ont raison et ce n'est pas être fataliste de dire que le mouvement syndical a toujours connu des divisions ou des ruptures et qu'il en connaîtra encore. Pour le présent, saluons l'unité que nous avons réalisée ensemble autour de notre syndicat. Saluons, les femmes et les hommes qui ont participé à la lutte des salariés des NMPP : salariés des entreprises du labeur, de la presse, salariés du groupe NMPP (SPPS, SAD, Transport Presse). Saluons toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur soutien en dépit des difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent dans leur vie professionnelle.

Patrick PINCELOUP, délégué syndical Imprimerie nationale

Après plusieurs conflits à l'Imprimerie nationale et malheureusement de nombreux plans sociaux qui ont entraîné la perte de centaines d'emplois, je ne pouvais pas passer à côté du scandale que représente à mes yeux le plan des NMPP.

Cela m'a ramené vingt ans en arrière quand nos travaux du labeur sont partis dans des sites hors de nos frontières. De grandes imprimeries ont fermé leurs portes, des milliers d'emplois ont été ainsi sacrifiés. Autant de conséquences pour notre syndicat.

C'est tout naturellement que j'ai adhéré à ce conflit, en essayant de participer au maximum aux actions afin de soutenir mes camarades face à cette coupe sombre que voulaient faire Lagardère et consorts.

Comme à l'Imprimerie nationale, c'est un statut qu'ils veulent briser, mais c'est aussi des ouvriers organisés, syndiqués qui n'acceptent pas de voir leurs acquis laminés par des capitalistes ne pensant qu'aux profits. Ces derniers ne se soucient guère des salariés qui, depuis des décennies, ont distribué les journaux, le jour, la nuit et les week-ends, au détriment souvent de leur vie de famille. En effet, il est plus facile pour ces messieurs d'exploiter des travailleurs précaires et corvéables à merci et surtout non syndiqués.

Le conflit s'est apaisé. Des solutions ont été trouvées pour l'instant grâce à nos propositions.

Les salariés des NMPP se sont battus dignement mais je pense que les charognards n'ont pas dit leur dernier mot. Cependant, je fais confiance à mes camarades et à notre syndicat, le SGLCE, pour ne pas baisser la garde et continuer à défendre leurs statuts.

Le plan Défi 2010 concerne l'ensemble du réseau de distribution !

Laurent Joseph

Le plan Défi 2010 dépasse le cadre de l'entreprise NMPP. Quels seront ses effets sur l'ensemble du réseau dépôts et diffuseurs ?

Tout d'abord, il convient de distinguer deux aspects du plan Défi 2010. Le premier concerne la filière logistique et le second les mesures préconisées sur le réseau, (voir « Les dix propositions du groupe NMPP aux États généraux de la presse écrite ».). Le projet logistique prévoit de confier à des prestataires l'acheminement et le traitement des titres.

Ce qui est déjà vrai aujourd'hui ?

Oui, mais avec ce plan, les plates-formes régionales voient leur activité renforcée. De simples maillons logistiques, elles pourraient venir concurrencer l'activité des dépositaires.

Quelles en seraient les conséquences ?

Il y a un grand risque de voir s'instaurer un traitement à deux vitesses des titres, donc forcément inégalitaire et un recours au dumping social néfaste pour les salariés des dépôts (les plates-formes recrutant selon les besoins des salariés précaires).

Et pour ce qui concerne le réseau ?

Si nous pouvons partager la volonté de dynamiser le réseau diffuseurs en créant des points de vente *(le plan Défi 2010 envisage 5 000 créations)*, il convient d'y regarder de plus près. En effet, ces nouvelles créations ne compensent pas en volume d'activité la disparition des anciens points de ventes (l'Union nationale des Dépositaires de presse *[UNDP]* estime qu'il faut 30 points de vente supplétifs pour compenser une Maison de la presse).

Sans compter les nouvelles règles d'assortiment ?

Oui, pour la majorité des nouveaux diffuseurs, c'est moins de titres à vendre (entre 150 à 200) et donc moins de rémunération *(7 % de moins en moyenne)* et pour le client potentiel, acheter son quotidien ou magazine relèvera du parcours du combattant. Quant aux mesures visant à limiter les quantités, elles sont contestables. Comment prétendre vendre plus si on limite la quantité de titres au regard des ventes précédemment constatées ?

Pourtant le plan Défi 2010 vise la reconquête des ventes ?

Nous sommes très loin de cet objectif car les mesures proposées pour le réseau et la logistique s'inscrivent dans le cadre d'une logique des plus libérales et donc, d'une dérégulation totale du système de distribution.

Ne peut-on pas freiner ce processus ?

Bien sûr que si, à condition de revenir sur certaines options logistiques ! C'est bien pour cela que nous revendiquons la réintégration des activités plates-formes au sein des agences SAD. De même qu'il convient de ne pas généraliser certaines des mesures envisagées au niveau des diffuseurs car leur mise en œuvre sans discernement pourrait conduire à réduire, voire rendre impossible l'accès au réseau pour certains titres. De plus, l'offre marchande diminuant, nous assisterions à une paupérisation de toute la filière de distribution de la presse : salariés, dépositaires et diffuseurs.

Qu'est-ce qui se profile derrière la synergie des niveaux I et II de la distribution prévue par le plan ?

Synergie ou – comme l'évoquait la direction au dernier comité de groupe – restructuration du réseau avec une fusion opérationnelle des activités de distribution niveau 1 et niveau 2 !

Deux activités de niveau 1 sont concernées : le réassortiment et le groupage des quotidiens pour 3 sites : Lyon, Nantes et Toulouse. Le réassortiment national au « profit » de réassorts régionaux dans les SAD.

La direction n'invoque-t-elle pas la proximité de service ?

Plus proche de la zone ne signifie pas forcément gain de temps pour servir le diffuseur, d'autant que, et c'est là un paradoxe, la gestion des réassorts reste quant à elle centralisée !

Le transfert de certaines ARM dans les SAD répond-il seulement au nouveau schéma d'impression des quotidiens nationaux en province ?

La fermeture de trois des cinq imprimeries attenantes aux locaux ARM peut justifier le transfert de ces ARM au sein des agences SAD. Si la synergie des locaux paraît logique au niveau économique, la synergie des activités est moins évidente. En effet, le groupage des quotidiens effectués par le niveau I, c'est-à-dire les ARM, est destiné au niveau II : les dépositaires, alors que les dépositaires, en l'occurrence les SAD, ont pour fonction d'alimenter le niveau III : les diffuseurs. Vouloir fusionner des activités de niveau I et niveau II aussi différentes, tant dans les fonctions que dans les missions, est une aberration.

La finalité du plan n'a donc pas échappé aux salariés de la SAD ?

Malgré la dispersion des salariés sur le territoire – la SAD, c'est vingt agences plus ou moins importantes – la mobilisation et la participation des salariés durant le conflit ont été effectives. Ils ont participé aux actions en province et la pétition de soutien aux salariés des NMPP a recueilli de nombreuses signatures.

Le conflit a-t-il permis de rapprocher encore plus les salariés du groupe NMPP ?

Cette période nous a permis de constater que les liens de solidarité entre salariés de la SAD et des NMPP n'ont jamais été aussi forts. Même si les directions NMPP/SAD se veulent rassurantes, les salariés de la SAD ne sont pas dupes. Ils estiment que les négociations qui vont s'ouvrir pour le transfert des ARM et du réassort seront l'occasion de poser haut et fort leurs revendications.

C'est plutôt une synergie syndicale qui est attendue ?

Sur ce point, ils comptent bien créer des synergies revendicatives avec les salariés des NMPP en exigeant notamment la réintégration des activités de traitement des publications et quotidiens, aujourd'hui confiées à des prestataires. Tout comme ils demandent le maintien des fonctions de pilotage et de gestion au plus près du terrain pour le groupage des quotidiens comme pour les fonctions commerciales dépositaires.

C'est important pour pérenniser le niveau I et niveau II ?

Ce dernier point est essentiel car l'absence de prérogatives locales réduirait SAD ou ARM au rôle de simple exécutant contraint d'obéir aux donneurs d'ordre. C'est pourquoi nous défendons là le principe de proximité pour les fonctions comptables, commerciales et de pilotage des activités niveau 1 comme niveau 2. Conscients de ces enjeux, les salariés et leur organisation syndicale ne manqueront pas de se mobiliser.

Jean-Paul BRINON, ex-salarié de JDC

NMPP, JDC... des expériences de luttes

Début 2005, la décision du groupe Quebecor de brader l'usine de Torcy par une cession bricolée annonçait la fermeture de l'usine, devenue entre temps JDC. Les travailleurs de JDC allaient vivre en direct une tragédie jusqu'alors réservée à d'autres. Ils allaient faire la dure expérience de la stratégie d'un groupe qui a érigé le profit en valeur universelle.

Jean-Paul Brinon

Pendant deux ans, chaque JDC allait être traversé par bien des sentiments, passant de l'inquiétude à la détermination, de la joie à l'amertume, de la résignation à l'espoir, de la solitude à la camaraderie... Pendant deux ans, il s'en est passé dans les têtes et cela restera un épisode important d'une vie de travailleur.

Un des aspects de la lutte a été la prise de conscience de l'importance de la solidarité, l'importance des « autres » dans le règlement d'un conflit. Les travailleurs des NMPP, ceux du JO et d'autres sont venus au travers des appels du SGLCE CGT. Non seulement, ils ont participé aux actions, mais ils ont amené beaucoup de fraternité et de la matière à réflexion.

Cette solidarité a révélé les faiblesses dans la lutte des JDC « ah, si tous les Quebecor en faisaient autant et voulaient se donner la main ». Elle a permis de faire taire les rumeurs et de ne pas accepter la fatalité, du genre : « ça allait vraiment mal » dans la mesure où des institutions comme les NMPP, l'Imprimerie nationale étaient sur la sellette.

La présence des NMPP, c'est encore – comme dans le blocage des entrepôts de Servon – entrevoir des actions communes sur un même objectif.

Pour chacun(e) des JDC, c'est la découverte que le syndicalisme CGT, mythique en ce qui concerne la presse, est pourtant traversé de discussions vives et de luttes de pouvoir pas toujours compréhensibles et productives et cela, nous ne pouvons que le déplorer.

Cette expérience, lieu d'échanges et de convivialité, nous l'avons tout naturellement mise à la disposition des autres. Ainsi, des camarades de JDC ont participé à leur tour aux mobilisations des NMPP contre la déstructuration de la distribution de la presse. Et puis, c'est pour notre syndicat, le SGLCE CGT, des expériences de luttes riches sur le chemin de la construction d'un rapport de forces inversé, où la peur aura changé de camp. Un chemin vers lequel Quebecor et sa mutation ou bien Lagardère et autre Bolloré n'afficheront plus leur mépris triomphant contre ceux d'en bas.

Les JDC sont toujours réunis en association. Ils organiseront une fête le 21 mars 2009 à Champs-sur-Marne et se bougent actuellement pour mettre au service de ceux qui sont toujours sans emploi un dispositif d'accompagnement et de retour à l'emploi.

Personne ne doit rester sur le carreau ! Affaire à suivre !

Michel DOARÉ, délégué syndical SPPS

Les salariés de la SPPS se sont particulièrement mobilisés dans ce conflit. Quelles étaient leurs motivations ?

Ils ont vécu un grand conflit en 2002, lors de la signature de la minute de discussion, le 29 novembre, qui remettait en cause le statut contractuel des NMPP.

La détermination et la mobilisation ont permis l'échec de cette minute ainsi que la fin de la dictature des pseudos militants CGT qui ont été rejetés par référendum à 97 %.

Sous l'angle de la solidarité.

Les salariés ont compris que les effets du plan Défi 2010 étaient néfastes pour chacun et que les seuls à tirer profit de ce énième plan étaient certains éditeurs qui, pour l'appât du gain, ont mis à mal tout un système de péréquation mais aussi, le pluralisme de la presse régi par la loi Bichet. En effet, le maintien du niveau I est la garantie du niveau II.

L'unité syndicale est déterminante pour faire aboutir les revendications. Celle-ci était-elle à la hauteur des enjeux ?

Le SGLCE a tenu seul ses engagements pendant ces longs mois aux côtés des salariés en lutte.

Le soutien des entreprises de presse a été déterminant et la solidarité des salariés des NMPP a démontré qu'unis, nous pouvions gagner ou du moins, contrer.

Le manque de combativité de la FILPAC restera gravé dans nos mémoires.

Merci à tous les salariés qui se sont mobilisés dans les assemblées générales et les actions.

À ceux qui sont restés dans l'expectative comme les minoritaires ou d'autres qui attendent la fin pour sortir du trou, nous espérons que dans les prochaines batailles, vous serez parmi nous.

Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu.

Une initiative qui témoigne de la clairvoyance des salariés de la SPPS !

A la veille de la réunion qui s'est tenue le 15 décembre 2008 entre le SGLCE et la Filpac sur le dossier NMPP, le Collectif CGT de la SPPS a rédigé un texte-pétition qui a été signé massivement dans tous les centres de la SPPS. :

« Le Collectif CGT de la SPPS mandate la délégation du syndicat SGLCE pour la réunion avec la Fédération et la Confédération pour porter une pétition.
Elle fait état de l'insatisfaction des élus et de leurs mandants sur la non-combativité du plan Défi 2010 NMPP et pire sur la condamnation de nos mouvements et actions qui étaient nécessaires pour aboutir à un accord de compromis
La lutte des classes n'est plus votre préoccupation. Notre sentiment est que la Fédération FILPAC est plus proche des actionnaires que des travailleurs qui luttent pour préserver leurs acquis.
Il est vrai que ceux qui vendent des acquis sociaux sont hébergés sous votre égide et ceux qui se battent sont des irresponsables. »

Michel ANCÉ, ARM de Nancy

Impressions de conflit

Depuis vingt ans, nous sommes perpétuellement sous la coupe des plans sociaux ; à chaque annonce, nous avons conscience que ce sera plus dur, parce que nous sommes moins nombreux.

C'est vrai, c'est plus difficile, mais j'ai l'impression que nous avons gagné en opportunisme, nos méthodes de conflit ont été modifiées, nous avons percuté les patrons là où ils ne nous attendaient pas.

Le plan Défi 2010 laisse cependant un goût amer. Il montre les limites de ce qu'on peut faire seuls, nos structures fédérale et confédérale ont été inopérantes par choix politique délibéré. La lutte que nous avons menée sans d'autre soutien que celui du SGLCE est un tournant dans le syndicalisme, tel que nous l'entendons, tel que nous l'avons connu. Il ne sera plus possible, plus pensable, d'entretenir des états-majors de penseurs, décrochés de la réalité du terrain et des luttes, qui tirent contre leur propre camp. La bataille que nous avons menée mais que nous n'avons pas gagnée est à l'instar de bien d'autres; celles des gaziers, des cheminots, des postiers, des hospitaliers, des enseignants…

La CGT doit s'interroger sur sa stratégie de lutte, sur les appels unitaires à manifester avec des confédérations qui passent le plus clair de leur temps à trahir les salariés.

Dans ce conflit, les salariés ont fait confiance à la CGT (section et SGLCE) en toute lucidité, mais combien avons-nous dû déployer d'énergie à maintenir l'unité ?

La Confédération et notre fédération ont l'opportunité aujourd'hui de ne pas basculer dans le réformisme. Comme tout au long de notre histoire, le choix, réformiste ou révolutionnaire, peut diviser dans nos propres rangs.

Certes, la CGT souffre d'un déficit d'adhérents mais, contrairement à ce que pense la confédération, le traitement n'est pas organisationnel, la réponse n'est pas que financière. La solution est dans le débat !

C'est l'histoire qui se répète. C'est une carence démocratique qui risque de nous diviser et de nous amoindrir. Nous le savons, notre histoire est faite de ces ruptures.

Il y a donc urgence à débattre de l'attitude de la CGT, de son ambition, des moyens qu'elle entend mettre en œuvre pour défendre les intérêts des salariés et des non actifs !

le livre parisien

SGLCE la cgt

Laurent Jourdas

L'accord du 27 novembre 2008 : D'autres perspectives pour la distribution

Le syndicat a organisé des actions, mais il a formulé également des propositions. Celles-ci étaient-elles irréalistes ?

Le SGLCE n'a jamais manqué de faire des propositions sérieuses. C'est d'ailleurs un préalable, avant d'engager des actions. Notre priorité est de négocier avant tout. Réalistes, nos propositions l'ont toujours été. Nous les avons élaborées à partir des chiffres que nous a communiqués la direction et des analyses de l'expertise comptable. D'ailleurs la direction n'a jamais contesté la cohérence économique et industrielle de nos projets.

Alors d'où venait le blocage ?

Du fait de la direction qui déclarait qu'elle était la seule compétente à faire les choix stratégiques de l'entreprise ! À partir de là, la négociation n'étant pas possible, nous avons fait des actions afin de faire bouger la direction de ses positions. Ce n'est pas moins d'une centaine d'actions diverses qui ont été réalisées durant ce conflit !

Une autre stratégie syndicale était-elle possible ?

La stratégie aurait été naturellement différente si toute la CGT s'était impliquée dans ce dossier aussi important de la distribution de la presse. Entre une confédération muette et une fédération qui s'est battue contre nous, il nous fallait choisir la stratégie syndicale la plus adaptée à notre rapport de force.

Une stratégie qui a finalement déstabilisé la direction…

Cette stratégie s'est révélée d'autant plus bonne que la direction et les grands patrons de presse avaient misé sur une grève reconductible qui aurait fini par une table ronde et un règlement à chaud du conflit en 24 h ! C'est la diversité des actions dans le temps et dans des lieux différents qui a permis d'obtenir le résultat, en l'occurrence, le maintien d'un centre national de traitement de publications.

Comment doit-on apprécier l'accord du 27 novembre ?

Pour apprécier un accord, il faut toujours avoir en mémoire le contexte dans lequel s'est déroulé le conflit. Or nous avions d'un côté les patrons de presse et le gouvernement qui affichaient la volonté d'éradiquer les ouvriers des messageries et du même coup le syndicat et d'un autre côté un rapport de forces limité au seul SGLCE.

Cet accord est donc une issue honorable ?

Une victoire dans la mesure où il permet d'envisager d'autres perspectives pour la distribution de la presse que la fin d'un système coopératif programmé par la direction. Avec le maintien d'un centre il y a toujours une possibilité d'évolution et nous oeuvrerons tant qu'il nous est permis dans ce sens.

Mais quel est l'avenir pour la distribution ?

Si le gouvernement et les patrons de presse continuent dans la voie d'une déréglementation du système de distribution à l'image des recommandations du Livre vert, cela va se traduire par la disparition d'un grand nombre de petits titres et donc une atteinte au pluralisme de la presse.

Il faudra donc s'appeler Lagardère, Bolloré, Arnault pour être diffusé ?

C'est malheureusement ce qui se dessine en ce moment. Une concentration de groupes qui vont avoir la majorité des titres de presse et la fin d'un système coopératif de distribution. Cependant, certains éditeurs se sont manifestés pendant les Etats généraux de la presse et décidé de s'unir dans un collectif d'éditeurs indépendants pour défendre la loi Bichet. C'est de cette prise de conscience et de solidarité entre les éditeurs que dépend en fait l'avenir de la distribution.

Les ouvriers des messageries ont-ils mauvaise presse ?

J.-F. Ropert

Nous sommes habitués à ce que les médias ne décryptent pas objectivement les conflits sociaux. Celui de la distribution n'a-t-il pas été particulièrement l'objet d'une désinformation ?

Dire qu'il y a désinformation sur le dossier NMPP de la part des médias traditionnels (audiovisuel, presse) ne me paraît pas tout à fait juste.

En fait, il y a une information sélective. Celle qui privilégie le soi-disant « sensationnel » : non parution des journaux, « occupation » de locaux ou de plateformes... D'ailleurs, il est fortement regrettable d'être obligés d'arriver à ce type d'action pour parvenir à ouvrir réellement des négociations et à intéresser les médias.

Des médias qui officient, il faut bien le dire, dans un contexte particulier…

En effet, il faut se rappeler, ce n'est pas si loin, dans quel contexte se déroule le conflit.

D'une part, le président de la République annonce au mois de mars 2008 la programmation des Etats généraux de la presse pour l'automne. Il met l'accent sur la nécessité de revoir le système de distribution et de contribuer à la réussite du plan « Défi 2010 » présenté par la direction des NMPP. Nicolas Sarkozy a déjà sa ligne directrice pour la presse de demain.Une directive qui est omniprésente dans le Livre vert et dans les conclusions du chef de l'Etat du 23 janvier dernier – concurrence et rentabilité – et que ceux qui ne sont pas rentables prient pour avoir un mécène.

D'autre part, les éditeurs de presse voient un double intérêt dans le plan NMPP. Celui d'« écrémer » les effectifs principalement syndiqués à la CGT et de faire des économies substantielles sur la masse salariale.

À partir de ce moment, l'information communique sur le seul angle du plan de départs de haut niveau pour les salariés concernés, les qualifiant de privilégiés tout en dénonçant les positions archaïques du Syndicat du Livre.

D'aucuns diront que le syndicat a tout même pu s'exprimer sur les ondes…

Dans le même temps, Laurent Jourdas et Marc Norguez sont invités à différentes émissions radiodiffusées dont l'objectif n'est pas de permettre à la compréhension du système de distribution mais bien de mettre à l'index des salariés refusant toute évolution. Les propositions pour une distribution égalitaire des publications élaborées par les salariés et leur syndicat ne sont jamais mises en lumière. Ces débats sur les ondes durent à peine plus de cinq minutes, le temps de faire passer le message de coûts prohibitifs, de salaires indécents parce que soi-disant trop élevés, du monopole du Livre, etc., etc.

Je dois féliciter nos deux camarades d'être parvenus, dans ces circonstances, à conserver leur calme – contrairement à certains éditeurs – et à sensibiliser malgré tout une partie des journalistes. D'ailleurs, le Syndicat national des Journalistes CGT a exprimé clairement son soutien aux salariés des NMPP et la nécessité du maintien d'un réseau de distribution coopératif et égalitaire dans le traitement des titres de presse.

Et l'information au sein de notre syndicat ?

Paradoxalement, s'il y a eu désinformation, elle fut en interne. Non pas entre le Syndicat général du Livre et de la Communication écrite (SGLCE) et ses mandants, je dirais même que le triptyque « information, consultation, négociation » a été exemplaire. En revanche, la position de la Filpac a, je pense, été un réel frein à la négociation et à un dénouement plus rapide. La « com. » qu'elle a pratiquée a exacerbé, voire radicalisé certaines positions aussi bien du côté de la direction que de celui des salariés : « une discussion est impossible avec quelqu'un qui prétend ne pas chercher la vérité, mais déjà la posséder » écrivait R. ROLLAND. C'est ce qui s'est passé avec notre fédération.

Il faudra en tirer les enseignements afin qu'à l'avenir, chacun écoute les autres pour porter ensemble les valeurs de la CGT.

Bulletin officiel du Syndicat général du livre et de la communication écrite 94, bd A.-Blanqui 75013 PARIS. N° de Commission paritaire : 0110 S 07117. – N° ISSN : 1269-5076.

Prépresse réalisé par Publications Elysées 13, rue Niepce, 75014 Paris - Tél. 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie Grenier.

Directeur de publication et de rédaction : Norguez Marc. Rédacteur en chef : Thomas Flores Guillaume. Comité de rédaction : A. M'Saoura, M. Pavard, Y. Volant, Th. Fronty

Alerte !

Cher (e) Camarade, Cher (e) Ami (e),

Parmi les nombreuses idées fausses circulant à propos du SGLCE, la question de ses finances est en bonne place. Les syndicats parisiens du Livre seraient riches… Pour les autres, je ne sais pas mais pour le SGLCE, cette assertion est totalement erronée. Notre syndicat est financièrement pauvre. Il est même sur ce point, aujourd'hui en grande difficulté.

Malgré les adhésions que nous réalisons, la courbe de nos effectifs reste à la baisse du fait des restructurations et des plans sociaux. Nous avons perdu 1 500 adhérents en 6 ans, 1 000 du fait des fermetures d'entreprises, des restructurations entrainant des suppressions d'emplois ; 500 ont constitué deux syndicats, l'un en 2004, l'autre fin 2006. Ces scissions ont des conséquences financières très sérieuses mais surtout, des conséquences politiques plus graves encore. Elles nous ont tous affaiblis.

Mais la disparition du SGLCE n'est pas à l'ordre du jour. Les salariés qui souffrent d'injustices ont et auront besoin de notre syndicat pour lutter, se rassembler et se faire respecter. Le terrain pour le syndicalisme que nous pratiquons est vaste. Il peut concerner toutes les entreprises du Livre, de la presse et de la communication de la région. Nous avons et nous pouvons légitimement avoir de l'ambition pour le SGLCE et, signe d'espoir, en 2008, nous retrouverons le même nombre de syndiqués qu'en 2007.

Mais les nouveaux adhérents n'ont pas le même salaire que les centaines de camarades qui ont quitté la production ces dernières années et donc, pas le même niveau de cotisation. Ainsi, la valeur du timbre mensuel a chuté de près de 25 % en moins de deux ans. Cette perte se chiffre en centaines de milliers d'euros.

La dernière cause qu'il nous faut bien aussi évoquer est le non-versement sur deux exercices, 2005 et 2006, des cotisations des 500 adhérents de presse qui se sont finalement constitués en syndicat en novembre 2006. Cette retenue de cotisations, ajoutée à d'autres dettes, constitue un manque important.

Dans l'ancien système de reversement des cotisations, le syndicat redistribuait environ un tiers aux structures fédérales et interprofessionnelles et conservait deux tiers pour son fonctionnement et ses activités. Cette rétention a donc eu des conséquences graves sur les finances déjà précaires du syndicat. Les seules ressources du SGLCE proviennent des cotisations de ses adhérents.

Notre syndicat doit faire face aujourd'hui à une situation financière très grave qui limite son action et ne lui permet plus, ni de reverser dans des délais normaux les cotisations à l'ensemble des instances de la CGT, ni de garantir sereinement les salaires de son personnel.

Il n'y a eu aucune faute, aucun dérapage ni erreur dans la gestion des finances du syndicat. Des économies sont pratiquées depuis des années, trop sans doute, par les trésoriers qui se sont succédé sans faillir dans leur lourde tâche. Les responsabilités sont clairement identifiées : ce sont celles que je viens de présenter.

Les remèdes existent. Ils passent par des efforts de tous et la détermination de la direction du syndicat pour rapidement retrouver l'équilibre de nos finances.

Il est tout d'abord indispensable de nous renforcer en nombre d'adhérents. Partout, il faut mener la bataille de la syndicalisation, là où nous sommes déjà présents mais aussi là où nous sommes inexistants. Il est également primordial de régler régulièrement et rapidement ses cotisations syndicales matérialisées par un timbre représentant 1 % du salaire annuel ramené sur 12 mois. Le prélèvement automatique est une piste à retenir dans de nombreuses situations.

Nous examinerons des sources de financement jusqu'à présent négligées et que permettent le poids et le rapport de forces de notre syndicat.

Sans remettre en cause l'indépendance syndicale à laquelle nous tenons comme à la prunelle de nos yeux, nous revendiquons les moyens du droit syndical pour le SGLCE à l'égal des autres structures.

Mais le temps ne joue pas pour nous, nous devons prendre des mesures immédiates. En un mot, il nous faut très rapidement réduire nos dépenses et trouver de l'argent. Nous allons être contraints en 2009 de réduire le personnel administratif de cinq à deux camarades. C'est une décision difficile à prendre mais indispensable pour ne pas courir le risque de ne plus pouvoir assurer les salaires. Évidemment, chaque situation sera traitée, comme cela se pratique toujours au SGLCE, avec la clarté et la dignité qu'imposent nos principes syndicaux. Les organisations de travail seront modifiées ; on ne pourra réaliser à deux ce qui se faisait à cinq.

Marc Norguez, Secrétaire général

Idem pour les trois seuls secrétaires syndicaux aujourd'hui rémunérés par le SGLCE qui concentreront leurs activités sur le syndicat et abandonneront peut-être des engagements que d'autres camarades doivent pouvoir occuper.

L'ensemble des composantes du syndicat est impliqué dans cette remise à l'équilibre. Rien ni personne ne sera laissé à l'écart, les économies, les bas de laine des uns et des autres ont et seront sollicités à haut niveau pour assurer l'avenir du syndicat.

Enfin, il vous est possible, adhérents et amis du SGLCE, de participer immédiatement à cet effort en lui donnant, en collectant autour de vous les moyens de se remettre sur pied et de poursuivre son action au service des travailleurs. Aucune somme n'est négligeable. D'autres initiatives seront prises ; vous en serez informés.

Le SGLCE sait pouvoir compter sur ses adhérents, sur ses amis et ceux qui lui font confiance. Récemment, les militants des entreprises de presse ont mis en place une caisse pour financer la lutte aux NMPP. Les moyens rassemblés ont été à la hauteur des besoins ; ils nous ont permis de disputer le terrain aux employeurs et finalement de les faire reculer de manière importante.

Une nouvelle fois, il faut nous mobiliser.

« Pauvreté n'est pas vice » dit le proverbe. Le SGLCE n'est pas financièrement riche mais il est doté de la confiance de ses adhérents, de leur soutien et de leur générosité dans les moments difficiles. La confiance se gagne en exposant la vérité et en mettant en œuvre les décisions avec la même transparence. Ensemble, nous surmonterons cette crise, nous en sortirons plus forts et continuerons nos luttes et nos victoires.

NB : Tout don, versement doit être libellé au nom du SGLCE et donnera droit à allègement d'impôts.

Salut René

Le Livre parisien *publie l'allocution prononcée par René Lepeu le 30 octobre lors des obsèques de notre regretté camarade René Bouyrie qui nous a quitté à 73 ans le 26 octobre dernier.*

« C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous sommes réunis aujourd'hui auprès de toi, René, et de ta famille. Mais c'est aussi avec fierté, celle de pouvoir t'accompagner pour ton dernier voyage, toi l'homme d'engagement et de combat, notamment celui que tu as mené pour tenter de vaincre cette terrible maladie, fierté de pouvoir retracer en quelques mots les cinquante années passées ensemble à travailler, à militer pour le mieux vivre.

Ta jeunesse, tu la passes dans le XVe arrondissement de Paris. Tu rentres au collège Estienne en 1954. Sorti major de ta promotion, tu entres chez Mincel où tu deviens représentant démonstrateur sur presse hydraulique, ce qui nous a souvent valu le récit d'une de tes démonstrations de moulage !

En 1960, tu es embauché à la SPI à Issy-les-Moulineaux. Tu travailles et te lies d'amitié avec tes équipiers Guy Theil, Gérard Mauritius, Bernard Pasquier, Jacques Curet, Pierre Batifol et beaucoup d'autres…

Tu t'engages à fond et à vie dans l'action syndicale et politique au Parti communiste français. En 1970, tu deviens membre du bureau de la Section des Clicheurs dont je viens d'être élu secrétaire. Depuis cette période, nous ne nous sommes jamais quittés jusqu'à notre retraite.

Quand la SPI ferme, tu es pris dans l'équipe de l'imprimerie de la rue des Petites-Écuries dans le Xe. Tu prends en main notre permanence et restructure son organisation de fond en comble. Tu y réussis pleinement.

Tu entres ensuite à *France Soir* dans le IIe et milite avec Christian Guillaumie qui deviendra plus tard le secrétaire de la Section Photogravure.

En 1975, c'est le conflit du *Parisien libéré* ; tu t'y engages sans réserve avec l'ensemble de notre catégorie. Dès le départ, nous savons que cette bataille sera rude, longue et difficile. Mais nous la menons sans faiblir avec courage et intelligence.

Tu donnes toute la mesure de tes capacités dans le collectif juridique mis en place à la confédération avec de nombreux camarades et amis avocats. Grâce en grande partie à ton action, nos camarades sont certains d'être bien défendus ; 1 300 procédures judiciaires sont inscrites, mais à la fin du conflit et le jour de la victoire, toutes seront amnistiées.

Au terme de cet important moment de notre histoire, tu entres au secrétariat de la section. C'est la période de la modernisation des entreprises de presse ; il faut faire face à la politique patronale qui entend bien éliminer le plus grand nombre possible d'ouvriers du Livre.

Nous avons mis en place l'AFPPI, notre école, afin de nous reconvertir et de nous rendre aptes à notre nouveau métier de photograveur, celui de clicheur ayant disparu. Une nouvelle fois, avec toi René, nous avons réussi.

C'est à la fin de cette époque, afin de répondre à une demande de Jacques Piot, secrétaire fédéral, que tu es désigné par nous tous pour accéder au poste de secrétaire fédéral chargé du secteur presse. »

René Lepeu relate alors les nombreuses luttes menées en province sous la direction de René Bouyrie et elles sont nombreuses tant dans le secteur presse que dans celui du papier.

« La Bourgogne républicaine » fut un des premiers puis vinrent ceux du papier, celui de LTR, du groupe « Kimberley Clark » où plusieurs de nos camarades délégués syndicaux comme Robin à Quimperlé furent condamnés à des amendes extravagantes de dommages et intérêts pour fait de grève. Convoqués devant le tribunal du Mans en 1987, il est décidé une protestation vigoureuse. René va jusqu'au bout de l'action, déterminé à placer patronat et juges devant leurs responsabilités. La police, agissant sur ordre, provoque une énorme bousculade et René se retrouve avec une jambe brisée.

Aucun titre de presse ne paraît le lendemain et une importante manifestation se déroule à Paris avec Henri Krasucki en tête de cortège.

Voilà ce qu'était René : un homme volontaire, rigoureux, opiniâtre et dirigeant convaincu que seule la lutte peut apporter une amélioration de nos conditions de vie, la justice et le respect de l'homme.

Il s'engage aussi avec Roger Dédame et Jean-Pierre Donnay dans la modernisation de la presse régionale. **Il est à l'origine de la création du collectif syndical des entreprises du groupe Hersant.** Il mène avec beaucoup de brio une activité internationale avec les autres organisations graphiques.

Voilà ce que fut le tracé et l'engagement de René, homme qui se voulait toujours simple militant et qui, une fois convaincu, menait la lutte jusqu'au bout. Son dernier combat fédéral fut de bien préparer son départ et de veiller à tout laisser en bon ordre de marche.

Il est aujourd'hui dommage, regrettable et condamnable – et il le ressentait ainsi – que cette somme de travail pour une fédération du Livre et du Papier, libre, militante, active au service de tous, dans la fraternité, ait été dénié par quelques dirigeants fédéraux bafouant les principes fondamentaux que René concevait. L'ayant rencontré il y a quelques mois, je sais qu'il éprouvait beaucoup d'amertume et de chagrin de voir tant de promesses trahies et d'engagements non respectés et nous sommes de nombreux militants fédéraux de cette époque à penser ainsi…

Voilà brièvement dit ce que fut René. Il n'aurait pu réaliser cette vie active et si pleine sans le soutien affectueux de tous les siens, en premier lieu de Louise son épouse, Cécile et Laurent ses enfants, qui l'ont entouré de leur soins et de leur amour jusqu'à la fin.

À toi, Louise, à tes enfants, à tes petits-enfants, à sa sœur Jeanne, à sa famille, nous vous adressons toute notre amitié. Nous pleurons avec vous ce mari, ce père, ce grand-père, ce frère, ce camarade qui a tant donné au mouvement ouvrier. Il était fier d'avoir vu Laurent rejoindre le secrétariat de la section photogravure aux côtés de Jean-François Ropert, Gilbert Bonhomme et Christian Laignier.

Nous aussi sommes fiers, nous tous, d'avoir milité avec cet homme de courage et de conviction. « Mon grand », nous te disons adieu, une page de notre histoire se tourne mais nous n'oublierons pas le chemin parcouru ensemble. »

René Lepeu

APPEL
du conseil syndical de la Surl à la Mutuelle de la presse et à la Fms

Depuis des années (avec une accélération ces derniers mois), nous voyons les droits des assurés diminuer :

- mise en place du paiement de **1 euro** pour chaque consultation chez son médecin traitant et obligation de passer par son intermédiaire pour toute consultation d'un spécialiste, faute de quoi les consultations sont remboursées hors parcours médical ;
- des franchises sont imposées : **1 euro** par consultation et par examen avec un plafond de **50 euros par an, 18 euros** pour tout acte médical dont le coût est supérieur à **91 euros**, forfait de **16 euros** par journée d'hospitalisation, remboursement à **65 %** au lieu de **100 %** des actes postopératoires réalisés après la sortie de l'hôpital…, charges auxquelles il faut ajouter la diminution du remboursement des médicaments à **65 %** et **30 %** allant à la suppression complète du remboursement pour un grand nombre d'entre eux,et, de plus, depuis **janvier 2008**, l'instauration d'une franchise de **50 centimes d'euro** par boîte de médicaments et acte paramédical et de **2 euros** pour chaque transport sanitaire ;
- une franchise de **100 euros** pourra être appliquée pour les actes lourds et les hospitalisations.

Les mutuelles ont accepté de compenser ces dérégularisations par des augmentations de la cotisation des adhérents après chaque nouvelle mesure.

La création de populations à risques aboutit à un alignement sur le mode de fonctionnement des assurances privées : un adhérent isolé, un senior, est davantage taxé et ne bénéficie ni des déductions fiscales de leurs cotisations ni des réductions de tarifs attribuées aux adhérents de mutuelles d'entreprise.

Et demain, les adhérents qui auront eu la malchance d'avoir une santé plus fragile ou une grave et longue maladie se verront pénalisés par une hausse de leurs cotisations.

On assiste à une perte de l'esprit mutualiste dont l'idéal était la solidarité entre tous face aux risques de la vie, objectif contraire aux buts mercantilistes et individualistes propres aux assurances privées.

La création d'une taxe pour les mutuelles et les assurances privées de **un milliard d'euros *(soit la modique somme de 6,559 milliards)*** vise à combler une partie du déficit de la Sécurité sociale, alors que l'État n'a de cesse de mettre en œuvre des mesures qui dispensent les entreprises de charges sociales. Cela représente **20 milliards d'euros** qui ne sont pas compensés par l'État dans leur totalité.

La politique de bas salaires, le travail au noir, les heures supplémentaires impayées ou exonérées aggravent lourdement le déficit de la Sécurité sociale.

La Fédération des mutuelles et la plupart d'entre elles n'ont pas appelé à participer aux manifestations qui ont été organisées par les syndicats et certaines organisations politiques pour s'opposer aux mesures et à la casse du système de protection sociale français qui était toujours cité en exemple dans le monde.

Nous appelons la fédération et l'ensemble des mutuelles à des manifestations d'ampleur nationale pour s'opposer à toutes ces mesures en exigeant leur retrait.

L'État trouve de l'argent pour financer les banques, les entreprises, dont certaines du bâtiment, pour l'achat de **5 000 logements privés**.

Il engage la Caisse des dépôts et consignations à utiliser ses fonds de réserve, notamment les livrets des petits épargnants et les dépôts de garantie, pour le financement des banques et des entreprises qui sont responsables du trou des régimes sociaux.

Les mutuelles, quant à elles, mettront tout en œuvre pour faire reculer le pouvoir et le patronat dans leur politique antisociale et de casse.

Elles exigent que des initiatives soient prises pour l'annulation des mesures qui cassent le système social français dans son ensemble hospitalier, de santé et de soins et s'opposent à une protection de santé à deux vitesses.

Le conseil syndical condamne l'acceptation par les mutuelles de cette situation qui n'appellent pas à une opposition au diktat de l'État ; la lutte ne peut être menée par la seule pose d'affiches et de protestation dans les médias.

De grandes manifestations nationales, élargies au plus grand nombre d'organisations, des actions de masse répétitives seront nécessaires pour faire reculer le pouvoir et le patronat sur la politique de casse du droit à la santé pour tous.

Paris, le mercredi 10 décembre 2008

Ce texte a été adopté à l'unanimité des présents

A l'école de la lutte

L'entreprise, le travail, la société, la crise… Des sujets complexes, des implications immédiates sur la vie des salariés. Faut-il revendiquer ? Que faut-il revendiquer ? Qui élabore les revendications ? Les conquêtes sociales sont-elles un poids pour l'entreprise ou un bienfait pour la société ? Faut-il revendiquer quand l'économie va mal ? La solidarité est-elle un luxe ou une condition de la vie sociale ?

Toutes ces questions sont au cœur de la vie de tous les jours, au travail, à la ville, en famille, en société… Les réponses qu'on y apporte déterminent la qualité de notre existence et celles de nos proches. Il n'existe pas de vérité définitive et universelle, les réponses qu'on apporte aux problèmes posés dépendent de la place que l'on occupe dans la société. Les possédants voudraient nous faire croire que le système existant est le seul viable, celui qui consacre le profit individuel comme moteur exclusif du fonctionnement social.

Pour nous persuader de cela, ils ont les moyens immenses que sont les médias qui diffusent à quelques nuances près l'idéologie dominante, celle des banquiers, des industriels, des profiteurs du labeur du plus grand nombre.

Ils torturent les concepts idéologiques pour les vider de leur sens et que plus personne n'y comprenne rien et laisse faire « ceux qui savent » : les professionnels de la finance !

Pour les salariés et les militants syndicaux, il est bien difficile de voir clair dans cette indigeste bouillabaisse. Les stratégies patronales évoluent avec le temps, leur imagination est sans borne pour rouler le travailleur.

Pour faire face à cela, on n'est jamais assez armé. Chaque jour, il faut confronter nos certitudes avec la dure réalité, remettre notre savoir sur l'établi pour le corriger, le compléter, l'« updater ».

Chaque militant ou simple syndiqué a le droit et le devoir de se former syndicalement, pour lui, pour son syndicat, pour les salariés qu'il défend, pour les jeunes qu'il va former à son tour. C'est le prix de l'efficacité, de la clairvoyance et de la démocratie syndicale.

La CGT dispose d'un service (le Centre confédéral d'Éducation ouvrière) qui élabore des programmes de stage pour tous les niveaux. Stage d'accueil, stages généralistes à plusieurs niveaux, stages spécifiques... dispensés par les syndicats, les UL, les UD, les fédérations.

Les responsables syndicaux ont le droit et le devoir de continuer de se former syndicalement, rien n'est jamais acquis définitivement.

Les nouveaux syndiqués disposent d'un droit automatique à la formation d'accueil (2 jours) comme spécifié dans le carnet pluriannuel.

Savoir, c'est pouvoir agir. « Ignorance est mère de tous les maux » disait Rabelais.

Il est indispensable que les responsables syndicaux fassent le point sur les formations faites et à faire dans leur collectif syndical.

Tous les syndiqués devraient avoir suivi le stage d'accueil.

Les stages de niveau 1 doivent être proposés à celles et ceux qui ne les ont pas suivis.

Les stages de niveau 2 doivent être proposés à celles et ceux qui ont suivi le niveau 1.

Les besoins en formation spécifiques doivent être recensés et celles-ci mises en place.

Certains de ces stages peuvent être dispensés dans les entreprises, à Blanqui ou dans les UL. Les autres le sont dans les UD ou au centre Benoît Frachon à Courcelle-sur-Yvette.

Les moyens de financement existent et doivent être utilisés.

La commission Éducation syndicale du SGLCE se tient prête à organiser, au mieux des besoins des camarades, les stages répondant à leurs attentes.

Les patrons envoient leurs cadres en « séminaires », ne leur laissons pas l'exclusivité de la connaissance !

Thierry Fronty
(pour la commission éducation syndicale du SGLCE

POLAK EST PARTI

Jean-Claude AUBIN, dit Polak, nous a quittés de manière discrète, comme il le fut toujours.
Il était pourtant de tous les rassemblements, manifestations, actions, toujours devant.
Il était de toutes les constructions des Villages du Monde en août et septembre, lors de la Fête de l'Huma.
Il travaillait aux NMPP. Il va beaucoup nous manquer.

Marc Norguez

CALENDRIER STAGES SYNDICAUX

1er semestre 2009

Stage orga
➠ du 16 au 20 mars

Stage d'accueil ..... 2 jours
➠ les 9 et 10 mars
➠ les 18 et 19 mai

Stage d'accueil ..... 4 demi-journées
➠ les samedis 21 mars, 4 avril, 18 avril, 25 avril

Communication
➠ à compter du 11 mai, 3 ou 4 jours

Niveau 1
➠ du 8 au 12 juin

Rappel : les courriers de demande d'autorisation d'absence doivent être adressés à l'employeur au moins 1 mois avant le début du stage.

Des papiers ! Avec la peau des crocodiles !

Comme nous l'enseigne un proverbe malien, « il ne faut pas insulter le crocodile avant d'avoir traversé la rivière » ! Et les négociations ont duré…

Dans un précédent bulletin, nous vous informions sur le conflit des travailleurs sans-papiers des industries graphiques dans le secteur Brochage et Routage : avec un contingent d'une centaine de salariés _ certes moins nombreux que ceux des secteurs de la restauration, du nettoyage ou encore du bâtiment _ ces salariés avaient pour particularité de représenter la moitié des intérimaires grévistes en Île-de-France. Depuis le 3 décembre 2008, leur régularisation est enfin rendue possible et des CDI ont pu, eux aussi, être réintégrés après licenciement pour défaut de papiers. Les demandes affluent au SGLCE, y compris via les employeurs.

Un bilan provisoire

Des salariés en CDI réintégrés chez Graphique Brochage et dans le groupe SEGO, des intérimaires qui reprennent enfin le chemin du travail, ce sont déjà plus de 55 travailleurs sans-papiers sur les 98 des listes CGT qui ont d'ores et déjà récolté les fruits d'une mobilisation complexe dans ses objets, mais simple dans sa finalité : vivre dignement lorsque l'on travaille et que l'on paie ses impôts comme tout le monde.

Tour d'horizon des bonnes pratiques

L'occupation de BHR Graphique au mois de juin 2008 ou encore celle du groupe SEGO au mois de septembre auront ouvert la voie. La menace d'occuper Alliance Routage à Torcy en décembre suffira pour réintégrer et régulariser 6 salariés, dont un précaire. Un protocole d'accord devient ainsi le point d'appui préfectoral pour désormais permettre aux salariés de continuer à travailler le temps nécessaire à l'examen de leur dossier. Nouvelle actualité du côté de BHR et Graphique Brochage pour le groupe Circle Printers avec un avenant au protocole d'accord du mois de juin signé fin janvier : de nouveaux salariés en CDI viennent rejoindre la liste du personnel en cours de régularisation. Les contacts pris dans le secteur de l'intérim permettent de mieux le connaître et d'y obtenir également des régularisations. S'il est moins familier que d'autres, son émergence n'est pas récente. S'y implanter syndicalement est un enjeu car les entreprises de finition utilisent massivement l'intérim.

Et après ?

Rien n'est définitivement acquis. Le renouvellement des autorisations de séjour dans un an ne sera sans doute pas une promenade de santé. Déjà, chez Stamp, la Préfecture rejette des dossiers, ce qui nécessite une nouvelle réaction. Français ou immigrés, embauchés ou intérimaires, des travailleurs ont appris à militer ensemble. Syndiquer les salariés à l'entreprise lorsqu'ils sont compris dans les effectifs permanents, réfléchir aux conditions de syndicalisation du salariat le plus précaire tels les intérimaires sont des conditions indispensables pour obtenir des succès revendicatifs, y compris sur la formation professionnelle. À suivre donc...

Des papiers ! Avec la peau des crocodiles !

Jean-Yves Lesage
responsable du collectif Routage du SGLCE

Mariale Errieau
chargée de mission,
Union locale CGT de Montreuil

Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Décembre 2008	118,88	– 0,2	+ 1,0
Novembre 2008	119,17	– 0,5	+ 1,6
Octobre 2008	119,73	– 0,1	+ 2,7
Septembre 2008	119,80	– 0,1	+3,0
Août 2008	119,88	0,0	+ 3,2
Juillet 2008	119,92	– 0,2	+ 3,6
Juin 2008	120,17	+ 0,4	+ 3,6
Mai 2008	119,73	+ 0,5	+ 3,3
Avril 2008	119,10	+ 0,3	+ 3,0
Mars 2008	118,70	+ 0,8	+ 3,2
Février 2008	117,81	+ 0,2	+ 2,8
Janvier 2008	117,56	– 0,1	+ 2,8

Source : Insee

Salaires

Salaire minimum

■ Smic au 1er juillet 2008 (salaire en dessous duquel aucun salarié ne doit être payé) : 8,71 € brut/heure ;

1 321,05 € sur la base légale de 151,67 heures.

Horaire collectif de 39 heures :
- Mensuel brut avec majoration de salaire de 25 % de 169 heures : 1509,57 €
- Jeunes salariés : 16 ans : 6,96 € ; 17 ans : 7,83 €.
- Après 6 mois de travail dans une profession ou à 18 ans : 8,71 €.

Plafond de la Sécurité Sociale

2 773 €/mois ;
33 276 €/an.

Chômage total Allocation de solidarité

Si vous avez travaillé au moins cinq ans :
- moins de 55 ans : 14,74 € maxi/jour pendant 6 mois (renouvelable)
- 55 ans et plus : 14,74 € maxi/jour pendant 12 mois (renouvelable) pour ceux dispensés de recherche d'emploi ; sans limitation de durée pour ceux atteignant les 55 ans au 546e jour d'indemnisation : 21,16 € maxi/jour pour ceux qui bénéficient de la majoration au 31 décembre 2003 ; majoration supprimée depuis le 1er janvier 2004.

Plafond des ressources mensuelles (y compris l'allocation de solidarité) :
personne seule : 1 031,80 € ;
couple : 1 621,40 €.

Allocation temporaire d'attente

10,38 € par jour.

Retraites complémentaires

Valeur du point :
Agirc : 0,4132 € ;
Arrco : 1,1848 € ;
Ircantec : 0,43751 €.

Communiqué

Le SGLCE condamne l'objectif qui a prévalu aux recommandations du Livre vert et aux conclusions des États généraux de la presse écrite par le Président de la République.

Le SGLCE avait fait des propositions concrètes – « réflexions et propositions » – dès l'ouverture des États généraux de la presse.

Il constate que la seule vision de la presse est de conception uniquement marchande, l'entreprise de presse est une entreprise capitaliste fabriquant un produit commercial comme un autre et devant générer obligatoirement des profits. Cette règle est celle de l'Institut Montaigne et du rapport de l'Inspection générale des Finances qui assimile les imprimeries de presse à des « centres de coûts » et préconise de les changer en « centres de profit » en externalisant les titres de presse et en proposant de revoir la convention collective. Cette doctrine a guidé les travaux du pôle 2 des États généraux, celui de Monsieur Arnaud De Puyfontaine, celui où était présente la FILPAC.

Les partisans de cette conception s'appuient de façon démagogique sur la loi du 29 juillet 1881 qui consacre la liberté d'expression, d'opinion de l'entreprise exempte de toute régulation externe à la publication, au nom de la démocratie et du pluralisme.

Nicolas Sarkozy déclare que c'est « la légitimité de l'engagement de l'État (...) de sa responsabilité politique qui est de veiller à l'existence d'une presse indépendante, libre et pluraliste ». Ces trois derniers vocables masquent en fait toute une série de mesures qui amènent à considérer la presse et l'information comme une marchandise dont seule la rentabilité financière permettra l'existence.

Certains candides ou optimistes béats se sont rassurés en faisant remarquer que la loi Bichet, dont le principe est le traitement égalitaire des titres, n'était pas abrogée. Pas besoin, elle sera guillotinée dans six mois si nous laissons faire... La volonté est de libéraliser complètement ce secteur. Monsieur De Puyfontaine est chargé de cette mission. Il pourra s'appuyer sur le rapport de l'IGF et sur l'étude comparative effectuée avec la distribution des quotidiens et publications réalisée en Allemagne, Espagne, Suède et Grande-Bretagne. Finie la diffusion des titres sur l'ensemble du territoire ! Les diffuseurs deviendront vendeurs et pourront choisir les titres achalandés. Pour ne pas disparaître, les petits titres auront le droit de prier pour obtenir la mesure phare du Livre vert : le mécénat.

C'est certainement ce que veut mettre en place le chef de l'État lorsqu'il déclare : « Il n'y a pas de démocratie aboutie moderne sans une presse large [...] saine économiquement... ».

La première disposition à prendre pour arriver à cet état est de révoquer le Conseil supérieur de Messageries. Il sera donc dissous au profit d'une « instance nouvelle avec une composition nouvelle et un rôle nouveau ». Son credo, le marché et la concurrence à tout crin.

« Légitimité de l'État (...) au nom des 100 000 salariés du secteur... » un « nouveau contrat social », sera mis en place au sein des imprimeries. Ce « contrat social » au siècle du web, s'appelle PSE/GPEC ou comment licencier socialement...

Il est le produit d'une étude patronale sortie en août 2008, confirmé dans les recommandations du Livre vert et dont la logique et reprise dans les annexes du pôle 2 des Etats généraux.

En 2004/2005, le SGLCE s'est engagé dans un accord de refondation nommé « accord cadre professionnel et social ». Celui-ci :

- *définit les métiers, fonctions et rôles ; les qualifications sont spécifiées ;*
- *met en place pour l'ensemble des personnels concernés des opérations d'évaluation des compétences, en précisant que la formation professionnelle continue est l'outil indispensable pour permettre d'atteindre le niveau de professionnalisation recherchée.*

En même temps, dans son préambule, l'accord affirme que l'ensemble des mesures contribuera à une réduction des coûts de production, notamment par une baisse de la masse salariale, afin de permettre aux éditeurs la mise en place de plans de développement ambitieux, notamment pour ce qui concerne la charge de travail.

Le SGLCE a respecté à la lettre cette refondation, qu'en est-il du développement de l'offre et de l'augmentation de la charge de travail facteur de productivité ?

Le SGLCE a toujours su négocier, l'exemple du dossier NMPP en est la dernière preuve, mais en aucun cas, il n'ouvrira des négociations sociales sans une garantie sur la charge de travail et sur l'emploi des salariés.

Paris, le 5 février 2009